

DES ALGÉRIENS MALMENÉS À L'AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE

LA PROVOCATION DE TROP !

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8100 LUNDI 27 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs dossiers au menu

Page 24

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
LES COMMERÇANTS S'ADAPTENT, LES CONSOMMATEURS RÉTICENTS

La généralisation des terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des commerces est effective depuis le 1er janvier. Si les commerçants sont obligés de se conformer à la loi en se dotant de cet équipement et en assurant ce service aux clients, les consommateurs ne semblent pas pour autant jouer leur rôle dans l'équation de la généralisation du e-paiement prônée par les pouvoirs publics. Pourquoi ? Et que faut-il faire pour vulgariser davantage ce mode de paiement auprès des consommateurs ? Page 4



PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Une mouture sous la loupe

Page 3

TIRAGE AU SORT DE LA CAN 2025

L'Algérie fixée aujourd'hui sur ses adversaires

Page 11

LE JAZZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS À ALGER

Un voyage musical inédit

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ILS EXIGENT LA RÉVISION DU NOUVEAU STATUT

Les employés des services économiques en grève

Le Conseil national du Syndicat national autonome des employés des services économiques du secteur de l'éducation a exprimé son rejet catégorique des mesures contenues dans le nouveau statut particulier des fonctionnaires de l'éducation et du nouveau régime indemnitaire, supposées répondre aux attentes de l'ensemble des catégories professionnelles activant dans ce secteur.

Dans un communiqué rendu public à l'issue des travaux, les membres du Conseil national ont exprimé leur mécontentement et rejettent ce texte qui, selon eux, ne correspond pas aux engagements pris par le président de la République. De ce fait, le syndicat a annoncé une grève nationale de 15 jours à compter d'aujourd'hui. Cette action vise à dénoncer les déséquilibres relevés dans le nouveau statut particulier et à exhorter les autorités à intervenir pour rétablir l'équité et garantir la stabilité dans le secteur.

Le syndicat réclame l'adoption du principe d'égalité et de parallélisme dans les grades et fonctions, en reconnaissance du rôle essentiel des employés des services économiques en tant que gestionnaires financiers des établissements éducatifs. Ces revendications s'appuient sur les lois types 227/16 et 162/17 encadrant, respectivement, les cycles moyen et secondaire.

Les intendants réclament également une réduction de cinq ans de l'âge de retraite, en reconnaissance de la pénibilité de leurs tâches, ainsi que la création de nouvelles primes adaptées à leurs fonctions, notamment une prime de caisse, une prime d'indemnité de responsabilité personnelle, une prime de gestion annexe et une prime pour la gestion des établissements en régime interne ou semi-interne.



Rejet des nouvelles mesures.

De plus, le syndicat exige que les employés de ce corps bénéficient de la prime de 30 % du salaire de base, prévue dans le régime indemnitaire annoncé par le ministère de l'Education nationale. Parmi les autres revendications figurent aussi la valorisation des diplômes pour garantir les droits des employés, en particulier la reconnaissance de la licence pour les adjoints intendants et les intendants gestionnaires, ainsi que du doctorat pour tous les employés des services économiques, correspondant au grade 17.

Ils demandent également la prise en compte de l'expérience professionnelle acquise, la réduction des délais pour accéder aux grades supérieurs et l'intégration de tous les employés dans les nouveaux grades créés, sans condition, afin de garantir justice et égalité entre tous les employés du secteur de l'éducation.

Enfin, il est demandé de maintenir le grade d'adjoint intendant comme grade de base pour le recrutement externe, avec un diplôme de licence. Le Conseil national, réuni en début de semaine à Blida, a décidé de plusieurs actions. Outre la grève prévue, ils ont décidé de poursuivre le boycott des tâches administratives, financières et matérielles. Des sit-in régionaux seront également organisés pour maintenir la pression sur les autorités.

Par ailleurs, une opération de restitution des accréditations et des chèques au Trésor public provincial est envisagée, avec des modalités qui seront précisées ultérieurement. Le Conseil du Syndicat national autonome des employés des services économiques du secteur de l'éducation a décidé de maintenir sa session extraordinaire ouverte et a adressé un appel au président de la République, en sa qualité de premier magistrat du pays, pour qu'il intervienne en urgence, en donnant des instructions pour suspendre la publication du nouveau statut particulier et du régime indemnitaire, afin de revoir leur contenu et de rendre justice aux employés des services économiques. Enfin, le Conseil national a affirmé sa détermination à poursuivre le combat jusqu'à satisfaction de ses revendications, dans l'espoir de rétablir la sérénité et la stabilité dans les écoles algériennes.

Lynda Louifi

WORKSHOPS SUR LA TECHNOLOGIE DES PRODUITS COSMÉTIQUES À L'USTHB

L'innovation au service de la formation

L'INDUSTRIE cosmétique est en pleine effervescence elle est portée par une demande croissante de produits locaux et internationaux. Dans ce contexte, rapprocher les étudiants en génie pharmaceutique des acteurs industriels devient un levier essentiel pour soutenir une croissance durable et innovante. Cette question était au cœur des discussions lors du workshop organisé, hier, par l'Association algérienne de Génie pharmaceutique (Agepharm) à l'université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB).

Ce colloque, tenu sous le thème de la technologie des produits cosmétiques, a réuni des experts internationaux et locaux, des scientifiques, ainsi que des professionnels de l'industrie. Le professeur Daoued Kamel, président de l'Agepharm et organisateur de l'événement, a souligné l'objectif du workshop : former les étudiants sur la formulation, la fabrication et les étapes-clés de la mise sur le marché des produits cosmétiques. « Nous avons fait appel à des experts canadiens, allemands et algériens pour partager leurs expériences et initier les étudiants aux réalités du secteur », a-t-il expliqué. Une vingtaine d'étudiants issus de différentes universités algériennes ont participé à cet atelier, apprenant à maîtriser le cycle complet du développement d'un produit cosmétique, de sa conception à son exportation.

Le marché cosmétique algérien connaît une croissance notable, en partie grâce aux restrictions sur l'importation, ces mesures ont encouragé les entreprises locales à se positionner en tant qu'acteurs majeurs. « Aujourd'hui, les fabricants locaux rivalisent avec les marques internationales, tant sur le plan de la qualité que de l'innovation », a affirmé le Pr Daoued.

Ces changements stimulent également l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. « Les étudiants sont de plus en plus motivés à créer leur propre entreprise, ce qui est une excellente nouvelle pour le développement du secteur », a-t-il ajouté.

De son côté, Nacer Atia, expert en cosmétologie et gérant d'une entreprise d'importation de matières premières, a insisté sur la nécessité de renforcer les liens entre les universités et les industriels. Selon lui, cette collaboration est essentielle pour favoriser l'innovation.

« Les entreprises bénéficient des idées créatives des étudiants à travers des stages, des projets de recherche ou des partenariats académiques, en retour, les étudiants acquièrent une expérience pratique, découvrent les réalités du marché et développent des compétences précieuses », a-t-il expliqué. Cependant, M. Atia a également pointé du doigt les obstacles qui freinent cette synergie, il a évoqué le manque de structures dédiées à l'interaction entre universités et entreprises, ce qui limite les opportunités pour les étudiants de se former sur le terrain. Bien que des efforts soient faits pour rapprocher ces deux mondes, un cadre plus solide est nécessaire pour encourager la recherche collaborative et renforcer les partenariats.

« Les fabricants ont parfois une vision limitée des apports que peuvent offrir les étudiants, tandis que ces derniers manquent souvent d'une connaissance approfondie des attentes du marché », a noté M. Atia. En conclusion, ce workshop a permis de poser les bases d'une collaboration prometteuse entre le monde académique et industriel. Pour que l'industrie cosmétique algérienne atteigne son plein potentiel, des initiatives similaires doivent se multiplier, afin de créer un écosystème où innovation et formation vont de pair.

Lynda Louifi

NOUVELLE FACILITATION POUR LES RETRAITÉS

Téléchargement de l'attestation de revenu en un clic

DANS une démarche visant à simplifier les démarches administratives et à accompagner la transformation numérique du pays, la Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé la mise en place d'un nouveau service permettant aux retraités d'obtenir leur attestation de revenu mensuel, de manière rapide et pratique, via l'application mobile RetraiteDz. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la CNR.

Dès cette semaine les retraités n'auront plus besoin de se rendre physiquement dans les agences locales de la CNR pour obtenir ce document essentiel. Grâce à l'application RetraiteDz, disponible sur les principales plates-formes de téléchargement, il leur suffira de quelques clics pour générer et télécharger leur attestation au format PDF.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de réformes visant à moderniser l'administration et à rendre les services plus accessibles à tous. La CNR souligne que cette nouvelle fonctionnalité permettra d'éviter des déplacements inutiles, en particulier pour les retraités résidant loin des agences locales. En quelques étapes simples, l'attestation peut être obtenue directement, depuis le confort de chez soi.

L'autre grande nouveauté introduite par la CNR est la mise en place d'une plateforme numérique qui permet de vérifier l'authenticité des attestations générées. Chaque attestation téléchargeable via l'application mobile comporte désormais un QR-Code unique, qui peut être scanné par toute entité ou institution souhaitant valider la véracité du document. En scannant ce code, les informations relatives à l'attestation peuvent être directement consultées dans la base de données officielle de la CNR. Cette avancée technologique vise non seulement à offrir un service plus pratique et sécurisé pour les retraités, mais aussi à renforcer la transparence et la lutte contre la fraude.

La CNR invite ainsi tous les retraités à adopter cette solution numérique et rappelle que l'application RetraiteDz est disponible gratuitement sur les principaux stores mobiles et offre de nombreux autres avantages et services grâce, notamment, à la reconnaissance faciale, qui a révolutionné les procédures administratives.

Sihem B.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Une mouture sous la loupe

Le projet de loi sur les partis politiques continue de susciter des débats, non seulement au sein des formations concernées mais aussi au niveau des institutions parlementaires. Plusieurs dispositifs législatifs de l'avant-projet sont sous la loupe des cadres politiques, des juristes et autres experts, notamment ceux relatifs à l'organique interne, à la limitation des mandats des dirigeants, aux conditions d'organisation des congrès et des assemblées régionales et nationales, au financement de l'activité partisane ainsi que des campagnes politiques et électorales.



Une loi qui continue de susciter les débats.

Le nomadisme des élus au niveau des APC, APW, et même à l'APN, ainsi que le boycott des scrutins sont aussi parmi les points les plus importants qui sont examinés attentivement par les encadrements des partis politiques.

A ce propos, une journée d'étude consacrée à ce projet de loi organique a été organisée, avant-hier à Alger, par le parti El-Karama. Cette rencontre a vu la participation d'une vingtaine de partis agréés, représentés par des chefs politiques ou par des délégués.

Ces derniers ont fait des interventions intéressantes sur plusieurs aspects de ce texte, faisant part de leurs propositions, enrichissant le débat ouvert sur les articles qui suscitent de l'intérêt. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général du parti El-Karama, Mohamed Daoui, a indiqué que son parti « suit attentivement les différents ateliers organisés par plusieurs institutions officielles pour discuter du projet de loi organique sur les partis ».

Selon lui, l'organisation de cette rencontre s'inscrit dans le cadre du dialogue et du débat ouvert concernant ce projet de loi, qui a été transmis aux partis politiques pour consultation.

Il convient de souligner, à ce propos, que le Parlement avec ses deux Chambres haute et basse a mis en place des commissions spéciales chargées d'enrichir le projet de loi organique. Les membres de ces deux commissions, issus des groupes parlementaires, ont déjà tenu des réunions consacrées à l'examen des propositions.

En vue d'élargir la consultation, la commission installée par l'APN a également décidé d'adresser une correspondance aux députés sans appartenance partisane, afin qu'ils soumettent leurs propositions en la matière. Pour rappel, l'avant-projet de loi sur les partis politiques proposé par le gouvernement a introduit des nouveautés, comme l'interdiction du nomadisme politique des élus du peuple, le boycott successif des élections, la création des alliances entre partis soumis à des règles, la représentativité des femmes et des jeunes fixée par des taux, la fixation de deux mandats pour les dirigeants et responsables.

Cette loi organique devrait remplacer l'actuelle, qui est en vigueur depuis 2012 et qui est devenue complètement obsolète, en raison des nouvelles dispositions dictées par les dispositions de la nouvelle Constitution adoptée en novembre 2020.

Dernièrement, une trentaine de partis politiques ont été destinataires de cette mouture de l'avant-projet de loi pour enrichir son contenu et introduire de nouvelles propositions. Selon les observateurs, l'examen de ce texte risque de durer encore quelques semaines avant son adoption. Toutefois, il est attendu que la mouture soit finalisée et adoptée avant les prochaines élections communales et de wilaya, prévues avant la fin de cette année, parallèlement avec le nouveau code communal et de wilaya.

Mohamed K.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La nouvelle loi sur les associations en concertation

L'AVANT-PROJET DE loi concernant le mouvement associatif et la société civile fait actuellement l'objet de larges concertations. Il se veut une réponse à un contexte politique particulier, où la volonté d'une démocratie participative se renforce et où la société civile aspire à jouer un rôle central au sein d'une nation en marche. C'est ce qu'a indiqué, hier, Noureddine Benbraham, président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC).

M. Benbraham a affirmé que cet avant-projet de loi « s'inscrit dans le cadre de la dynamique positive que connaît le pays, conférant à la société civile un rôle actif en matière de gouvernance, et consacrant les acquis de la Constitution de 2020 ». Il a salué l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à « promouvoir la démocratie participative basée sur le dialogue dans toutes ses dimensions », lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale.

Il a également souligné qu'avec l'émergence de cette nouvelle loi, l'Algérie entame une phase de « pratique démocratique » après plusieurs décennies d›« exercice démocratique », enchaînant que « nous sommes aujourd'hui dans la pratique démocratique, avec des chiffres, des acteurs, des plaidoyers et des attentes ».

Le président de l'observatoire a tenu à souligner que les concertations actuelles, lancées au niveau national, ne sont pas simplement une collecte d'opinions mais un véritable exercice de démocratie participative. Il a expliqué que l'ONSC a mis en place une plate-forme numérique pour recevoir les propositions et remarques des acteurs de la société civile. En parallèle, des consultations en présentiel sont organisées, et 56 wilayas ont déjà participé à ces échanges. Ces consultations permettent aux associations de partager leurs perspectives, leurs défis et leurs suggestions pour améliorer le projet de loi.

Les associations qui n'ont pas encore participé aux consultations en personne peuvent soumettre leurs propositions via la plate-forme numérique, ouverte jusqu'au 30 janvier. Les thématiques abordées incluent la facilitation de la création d'associations, leur financement, leur travail à l'international, ainsi que les conditions de leur régulation.

M. Benbraham a annoncé que, mardi, un comité d'experts et de juristes sera installé afin de collecter les informations nécessaires à la révision de la loi régissant les activités des associations, l'objectif étant de définir les priorités du mouvement associatif et de répondre à ses attentes légitimes dans un cadre législatif en évolution. Les propositions des associations seront réorganisées sous forme de synthèse, laquelle sera soigneusement traitée par la commission d'experts, avant d'être transmise aux services de la présidence de la République, le 4 février prochain.

Concernant l'avant-projet de loi, il a précisé que la réforme envisagée met l'accent sur la dynamisation du secteur associatif, notamment à travers un changement radical dans le mode de financement des associations. Alors que les subventions annuelles étaient attribuées en fonction d'activités générales, la nouvelle approche propose un financement par projet, axé sur des initiatives spécifiques, ayant un véritable impact social et économique.

Dans cette nouvelle vision, les associations seront encouragées à adopter des modèles d'économie sociale et solidaire, où la dimension sociale se conjugue avec l'activité économique. Cela permettra aux associations de créer des coopératives, de gérer des mutuelles ou de se lancer dans des projets en lien avec des secteurs comme le tourisme ou l'agriculture, tout en apportant des solutions à des problématiques sociales profondes.

M. Benbraham a insisté sur l'importance de cette évolution, précisant que ce changement vise à libérer et autonomiser les associations dans la gestion de leurs finances et dans le développement de leurs projets. Il a également rappelé le rôle essentiel de l'ONSC, notamment dans la formation des acteurs associatifs. Bien que de nombreuses associations aient exprimé le besoin pressant d'un accompagnement renforcé, les statistiques montrent que près de 75 % des associations n'ont jamais bénéficié de formation.

Un autre point majeur de la réforme concerne le financement international. Le président de l'ONSC a rappelé que l'Algérie a longtemps été réticente à permettre aux associations de recevoir des financements directs d'organismes internationaux, en raison de craintes liées à une ingérence étrangère dans les affaires internes du pays, notamment durant les années 1990. Toutefois, avec la stabilisation politique et une nouvelle approche stratégique, le pays cherche à s'ouvrir davantage sur le plan international, tout en protégeant ses intérêts nationaux. M. Benbraham a précisé que l'avant-projet de loi prévoit « un cadre plus transparent pour la coopération entre les associations algériennes et leurs homologues internationaux », permettant la création de bureaux pour les ONG étrangères en Algérie, tout en garantissant un contrôle sur le financement et la gestion des fonds alloués. Il a ajouté que « ce cadre est conçu pour encourager la collaboration et non l'ingérence, en garantissant que les financements internationaux servent des projets qui bénéficient directement à la société ».Enfin, l'un des aspects novateurs de cette réforme est l'incitation à la mise en réseau des associations. Dans un pays comptant plus de 140 000 associations, la dispersion des initiatives constitue un frein à leur efficacité. La nouvelle loi propose la création de réseaux thématiques qui regrouperont les associations autour de questions spécifiques. Ces réseaux permettront non seulement de mieux coordonner les efforts, mais aussi de créer des plates-formes de plaidoyer plus puissantes et de faciliter l'accès au financement.

Sihem Bounabi

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Entrée en phase de débit expérimental de la station Fouka 2

LA STATION de dessalement de l'eau de mer Fouka 2 dans la wilaya de Tipasa est entrée en phase de débit expérimental. C'est ce qu'a annoncé Sonatrach qui dit que cette phase constitue «la première étape de mise en service de la station et de son entrée en phase d'essais techniques en vue d'acheminer les premières quantités d'eau dessalée vers le réseau de distribution». Cette station, une fois sa capacité de production maximale atteinte, contribuera à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable au profit des habitants des wilayas de Tipasa, Alger et Blida, a-t-on précisé.
La capacité de production de cette station, réalisée sous la supervision de la société Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, s'élève à 300 000 M3/jour, ce qui lui permet de répondre aux besoins de près de 3 millions d'habitants, a souligné Sonatrach, rappelant que la station Fouka 2 figure parmi les projets stratégiques approuvés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du programme complémentaire de renforcement de la sécurité hydrique en Algérie.
Ce programme prévoit la réalisation de cinq stations principales de dessalement de l'eau de mer, chacune d'une capacité de production de 300 000 M3/jour, a-t-on signalé, affirmant que l'entrée en service progressive de ces stations est prévue avant le mois sacré de Ramadhan. Au début du mois en cours, le groupe Sonatrach avait rappelons-le, fait état du lancement de la phase des essais techniques à la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche dans la wilaya d'El Tarf, en prévision du démarrage de la distribution d'eau.
Cette phase, avait-on indiqué, fait suite au raccordement à l'énergie électrique grâce à la mise en service de la principale centrale électrique de la station.
A plein régime, cette station renforcera pour sa part les capacités d'approvisionnement en eau potable de la wilaya d'El Tarf et des régions voisines, avec une capacité de production atteignant 300.000 m3/jour, permettant d'alimenter en eau potable 3 millions d'habitants.

S. N.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Les commerçants s'adaptent, les consommateurs hésitent

La généralisation des terminaux de paiement électronique (TPE) au niveau des commerces est effective depuis le 1er janvier. Si les commerçants sont obligés de se conformer à la loi en se dotant de cet équipement et en assurant ce service aux clients, les consommateurs ne semblent pas pour autant jouer leur rôle dans l'équation de la généralisation du e-paiement prônée par les pouvoirs publics. Pourquoi ? Et qu'est-ce qu'il faut faire pour vulgariser davantage ce mode de paiement auprès des consommateurs ?

Méfiance, résistance ou simplement absence de cette culture chez nombre de consommateurs, c'est ce qui fait que l'e-paiement s'installe lentement en Algérie. En dépit de la mobilisation, par les pouvoirs publics, de tous les efforts pour promouvoir davantage le paiement électronique, notamment à travers la mise en place d'un ensemble d'incitations, le cash «fait toujours de la résistance» et les espèces restent l'instrument le plus utilisé.
Un tour au niveau de certains commerces de la capitale a permis de faire un point de situation sur le recours au paiement électronique. Dans un magasin de prêt-à-porter, qui dispose d'un TPE depuis plusieurs années, le paiement classique reste prédominant. Selon le propriétaire du magasin, le paiement électronique, bien qu'en croissance, demeure timide. «Sur toutes les opérations de toute une journée, seulement 5 %, voire moins, sont effectuées par voie électronique», a-t-il fait savoir, signalant le fait de toujours proposer ce service aux clients. «Sur la devanture du magasin, il est bien mentionné que nous disposons de TPE, lequel est aussi bien visible devant la caisse», a précisé ce commerçant.
Selon lui, ce sont surtout ceux qui ne disposent pas d'argent en espèces au moment de l'achat qui optent tout de suite pour le e-paiement, faisant ainsi l'économie du déplacement à un bureau de poste ou à la banque pour faire un retrait. Même constat dans une pharmacie qui met au service des patients cet équipement de paiement électronique, qui n'est pas pour autant utilisé. «C'est souvent nous qui proposons ce service. Certains clients l'utilisent, d'autres préfèrent le cash», a indiqué cette pharmacienne, selon laquelle cette culture s'installe petit à petit. Au niveau d'une chaîne de distribution de fournitures de bureau et accessoires scolaires, ce sont les clients avec une facture élevée qui optent le plus pour ce mode de paiement. «C'est durant les achats pour la rentrée scolaire que l'on


L'e-paiement s'installe lentement.

enregistre le plus des opérations de paiement électronique», a expliqué le caissier, qui a cependant relevé des problèmes de connexion qui font que ce mode de paiement soit suspendu durant un moment. Chose qui n'encourage pas trop le client, selon ce dernier, qui dit que ce mode de paiement arrange également les commerçants.

RASSURER DAVANTAGE LE CONSOMMATEUR

Des réticences sont en effet constatées chez une catégorie de personnes qui n'arrivent pas et ne veulent pas dématérialiser les paiements. Et c'est le manque de confiance qui est principalement évoqué par les citoyens, en plus de l'existence d'une catégorie de citoyens qui n'est pas bancarisée.
Ainsi, en plus de la nécessité de briser les habitudes en matière de paiement électronique, il est surtout nécessaire d'asseoir plus de confiance. Selon le président de l'association El-Aman pour la protection des consommateurs, Hacène Menouar, il existe «un sérieux problème de confiance et le consommateur ne se sent rassuré que par l'argent en espèces». Selon lui, la résistance pour ce mode de paiement vient du manque de confiance, signalant, en outre, des problèmes techniques qui surgissent lors de l'opération. «Des commerçants avancent des fois des problèmes de réseau. Après deux ou trois tentatives vaines, le consommateur revient systématiquement au paiement classique», a-t-il dit, affirmant que ces problèmes récurrents ne motivent pas les consommateurs à opter pour l'e-paiement.
M. Menouar, qui a signalé la nécessité d'aller plutôt vers le mobile paiement, a par ailleurs évoqué un autre obstacle qui freine la vulgarisation de l'e-paiement. C'est le fait que les consommateurs ne soient pas tous bancarisés. «Il y a ceux qui travaillent dans l'informel et ceux qui ne disposent pas de carte bancaire qui règlent leurs achats en espèces», a-t-il précisé, affirmant que la procédure exige que le commerçant soit doté d'un TPE et le consommateur d'une carte bancaire.
En plus d'asseoir cette confiance et cette culture dans la société, beaucoup reste à faire, selon le président de l'Association pour la protection des consommateurs. C'est sur le volet incitations qu'il faut agir, selon M. Menouar, qui dit que «les paiements opérés par TPE doivent bénéficier d'exonération d'impôt pour une durée déterminée». Cela doit encourager le commerçant, qui doit à son tour tout faire pour attirer les consommateurs à opter pour ce mode de paiement, en proposant des réductions et des cadeaux, et ainsi créer cette habitude chez le citoyen. Un message est adressé aux consommateurs, celui d'»avoir un esprit citoyen et contribuer à l'épanouissement de l'économie nationale», selon M. Menouar, qui appelle les consommateurs à évoluer dans les démarches, soulignant le fait que le paiement électronique demeure un moyen sûr.

Lilia Aït Akli

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Suivi instantané du processus d'approvisionnement

UNE NOUVELLE plateforme numérique est mise en place pour mieux gérer l'approvisionnement en médicaments et ainsi réguler le marché national.
Conçue et développée par le Haut-Commissariat à la numérisation, cette plateforme du système national de veille et d'alerte, permettra de suivre en temps réel le circuit des médicaments de la production à la vente, afin d'assurer leur disponibilité sur le marché.
La plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques a été présentée avant-hier en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et du ministre délégué auprès du



ministre de l'Industrie chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji.
Cette plateforme numérique vise à surveiller et suivre le circuit d'approvisionnement en produits pharmaceutiques depuis la production, l'importation, la commercialisation jusqu'à la gestion des stocks nationaux. Son objectif principal est d'assurer la disponibilité des médicaments et de réguler le marché national. Lors de la présentation, des explications ont été fournies sur ce système conçu et développé en collaboration avec le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national (Centre national du registre de commerce), le ministère des Finances (Direction générale des Douanes), le ministère de la Santé (Pharmacie centrale des hôpitaux) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés), conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, les ministres ont honoré les ingénieurs qui ont conçu et développé ce système national de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques.

Rim Boukhari

AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ À ORAN

Trois ambulances médicalisées déployées

Le secteur de la santé de la ville d'Oran a bénéficié hier de trois ambulances médicalisées ultra-modernes, qui seront réparties sur trois établissements hospitaliers situés dans les communes de Boutlelis, Messerghine et Es-Sénia. Ces nouvelles acquisitions visent à rapprocher les institutions de santé des citoyens afin de leur fournir tous les services médicaux nécessaires, a indiqué Hadj Boutouaf, directeur local de la santé et de la population d'Oran.



Rapprocher les institutions des citoyens.

La distribution des trois ambulances s'est déroulée au siège de la wilaya, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, qui a assisté à la cérémonie de remise des clés.
Le directeur a précisé que cette opération a été rendue possible grâce aux efforts déployés par l'État algérien en matière de soutien logistique aux infrastructures des établissements de santé.
Il a souligné que cette démarche vise à rapprocher davantage les services de santé des citoyens algériens.
Selon Hadj Boutouaf, la première commune bénéficiaire est celle de Boutlelis, qui compte environ 250 000 habitants et se distingue comme un quartier résidentiel par excellence.
La deuxième ambulance sera affectée à l'établissement de santé situé dans le pôle résidentiel AADL de la commune de Aïn El Beïda, un secteur à forte densité de population.
Enfin, la troisième ambulance sera attribuée à la polyclinique de Boufatis, affiliée à l'institution publique de proximité de Oued Tlelat. Grâce à cette initiative, les résidants des zones voisines pourront bénéficier de ces nouveaux équipements médicaux lorsqu'ils seront orientés vers ces hôpitaux, a expliqué le responsable.
Le directeur a également mis en avant les efforts et l'attention particulière apportés par l'État pour soutenir les établissements de santé, dans le but de fournir aux citoyens les services médicaux nécessaires.
Pour rappel, en décembre 2024, lors d'une visite de terrain dans plusieurs communes de la wilaya, le wali d'Oran avait déclaré qu'Oran dispose de nombreuses infrastructures de santé de grande qualité. Ces installations font probablement de la wilaya le premier pôle de santé en Algérie, tant en termes de qualité des soins que de nombre de personnels médicaux.
Le chef de l'exécutif avait également affirmé que les autorités locales s'engagent à travailler sans relâche pour réduire les préoccupations des citoyens dans le domaine de la santé.

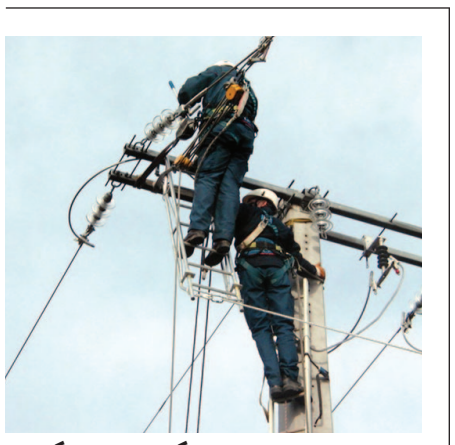
D'Oran, Brahim Mazi

MEDEA

Une feuille de route pour pallier la pénurie d'eau

LA RÉCURRENCE de la pénurie d'eau dans les principales agglomérations de la wilaya de Médéa, phénomène qui s'est accentué ces dernières années au chef-lieu de la wilaya, est la conséquence d'une croissance urbaine effrénée et d'une démographie en constante augmentation.
Ce problème s'est traduit par des restrictions dans la distribution de la ressource limitée à un jour sur cinq, voire moins en période estivale. Dans l'objectif de pallier ce problème, une feuille de route pour pe mettree «une exploitation optimale des ressources en eau par le biais d'une meilleure valorisationdes capacités existantes» a été présentée, mercredi, lors d'une séance du Conseil exécutif de wilaya.
Cette feuille de route a pour ambition d'assurer une gestion efficace de toutes les ressources en eau disponibles et d'inscrire de nouveaux projets susceptibles d'apporter les correctifs nécessaires, notamment à travers un plan d'orientation pour l'alimentation en eau potable de la wilaya.
Présidée par le wali Djillali Doumi, la séance a permis de passer en revue la situation actuelle du secteur de l'hydraulique, ainsi que l'état des projets en cours de réalisation inscrits en faveur de ce secteur.
Les décisions à prendre ont été examinées à la lumière des données fournies par l'étude présentée à cette occasion afin d'assurer une maîtrise optimale de l'interconnexion des systèmes d'alimentation en eau potable, y compris ceux en cours de réalisation à partir des barrages et des stations de dessalement de l'eau de mer.
La feuille de route s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'augmentation des capacités d'épuration des eaux usées pour satisfaire les besoins de l'irrigation agricole et arriver à mobiliser l'ensemble des capacités pour atteindre un objectif d'exploitation de 60% de récupération à partir des stations d'épuration. Concernant les projets du secteur des ressources en eau, ce dernier a enregistré des résultats palpables concernant l'avancement des projets de réalisation dont il a bénéficié, à savoir un programme de développement de 63 opérations d'investissement avec une couverture financière de 1583 milliards de centimes. Le wali a demandé les mesures suivantes : accélérer la mise en service des projets en cours d'achèvement, effectuer des sorties périodiques sur le terrain afin de suivre personnellement l'avancement des travaux, accorder une attention particulière au suivi et la réalisation des projets de prospection de puits et de ressources en eau pour garantir leur mise en service, valoriser les sites de prospection abandonnés, et enjoindre aux entreprises de réalisation de respecter les délais contractuels pour la mise en service des projets.

Nabil B.



RÉSEAU ÉLECTRIQUE À MÉDÉA

Plus de 510 exploitations agricoles raccordées

LA RÉALISATION du programme de raccordement au réseau électrique des périmètres agricoles a atteint une phase avancée, selon un bilan de la direction de la distribution de la wilaya de Médéa, qui fait état de la fin des travaux de raccordement définitif de 511 exploitations agricoles, et ce sur un nombre total de 612 unités recensées par la direction des services agricoles.
Menés en collaboration entre les deux directions citées, les travaux de raccordement se poursuivent pour toucher le reste des exploitations répondant aux conditions réglementaires exigées pour leur permettant de bénéficier de l'énergie électrique, dont 40 exploitations où les travaux sont en voie d'achèvement.
La même source précise que le dossier relatif à l'opération de raccordement de 40 exploitations agricoles est au stade de la procédure d'appel d'offres pour la désignation de l'entreprise réalisatrice, tandis que les offres concernant 32 exploitations agricoles restantes sont au niveau du service des marchés de la direction de distribution pour l'étude des dossiers et l'actualisation des factures.
Ainsi, la réalisation de la totalité du programme se traduira par la mise en service d'un réseau de raccordement des exploitations agricoles d'une longueur de 299 km BT (basse tension) et MT (moyenne tension) s'étendant sur plusieurs communes du territoire de la wilaya.
Il convient de rappeler que le raccordement des exploitations agricoles a été entamé avant même le paiement des frais exigés, et ce dans le but d'accélérer le rythme des travaux de réalisation au profit de ces unités agricoles pour ne pas perturber l'activité des fellahs.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Le wali visite le chantier du nouveau CHU

POURSUIVANT inlassablement ses sorties sur le terrain depuis son installation, le wali de Tizi Ouzou, Abou Bakr Essedik Boucetta, s'est rendu hier sur le site du chantier du nouveau CHU, un établissement qui disposera d'une capacité de 500 lits.
Une fois sur place, le wali a insisté auprès des responsables de l'entreprise Cosider, chargée de la réalisation de cet établissement, pour que les délais de livraison soient scrupuleusement respectés. La veille, Abou Bakr Essedik Boucetta s'était rendu à Tigzirt où il a visité l'entreprise laitière Tifra-Lait. Dans son discours, le numéro un de l'Exécutif de la wilaya a mis en avant la nécessité d'atteindre la vitesse de croisière pour le développement de la région.

Saïd Tissegouine

VOIE FERRÉE BÉJAÏA-BÉNI MANSOUR

Des solutions proposées pour accélérer le projet

La réunion de coordination et d'évaluation du projet de dédoublement et de modernisation de la voie ferrée reliant Béjaïa à Béni Mansour a permis de faire le point sur l'avancement des travaux.

Ce projet stratégique, d'une importance capitale pour le développement du secteur des transports, fait face à plusieurs défis, notamment des contraintes administratives et des oppositions citoyennes. Cependant, des solutions sont en cours d'élaboration pour lever ces obstacles et accélérer la réalisation des différentes sections du projet.

Une réunion sur ce projet de dédoublement, sur une distance de 87 km, a été récemment présidée par le wali, Kamel-Eddine Karbouche. La rencontre s'est tenue en présence de plusieurs directeurs, notamment ceux des domaines publics, de la réglementation et des affaires générales, des transports, des travaux publics, ainsi que des chefs de daïra des communes traversées par la voie ferrée.

A cet effet, un rapport a été présenté par le directeur des transports, qui a souligné « l'avancement des travaux menés à travers les sections ouvertes précédemment », avant de mettre en avant « l'avancement des travaux des ouvrages d'art dans plusieurs sections, grâce à la consolidation des chantiers en moyens humains et matériels ». Il a également été question de « l'opération d'expropriation des terres situées sur le tracé du rail et du dédommagement des propriétaires terriens dans toutes les communes concernées », comme l'a précisé la wilaya. Selon la même source, la réunion a été l'occasion de « répertorier tous les manques et les contraintes soulevées par les entreprises chargées des travaux, et des propositions de solutions ont été formulées afin de garantir le bon déroulement des opérations ».

Pour rappel, une visite de chantier a également été organisée récemment par le chef de daïra de Tazmalt, en compagnie des représentants des entreprises réalisatrices, dont le groupe COSIDER (construction de structures, ouvrages en béton, béton armé et travaux publics), ainsi que le maître d'ouvrage, l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANSRIF). Ils ont inspecté l'avancement des travaux de la section située sur le territoire de la daïra de Tazmalt. Une délégation du ministère des Transports, composée de directeurs centraux et du directeur de l'ANSRIF, avait récemment été dépêchée à Béjaïa.

Cette délégation avait pour mission de s'imprégner de l'avancement des travaux de ce projet structurant, qui enregistre des retards en raison de plusieurs facteurs, notamment les oppositions citoyennes dans certaines zones, particulièrement en ce qui concerne les expropriations. L'occasion a été saisie pour chercher, en collaboration avec le wali, les moyens nécessaires afin de relancer les travaux et lever les obstacles rencontrés. Une séance de travail a effectivement eu lieu avec le premier responsable de la wilaya, au cours de laquelle a été exposée la situation globale du secteur des transports et les investissements engagés ces dernières années dans ce domaine, dont le dédoublement de la voie ferrée reliant Béjaïa à la localité de Béni Mansour, sur 87 km, un des projets structurants de la wilaya.



Une projet stratégique.

MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE GARE MARITIME

Il a également été question du réaménagement et de la mise à niveau des gares ferroviaires, de la réalisation et de la mise en service de la nouvelle gare maritime, du réaménagement de l'aérogare, ainsi que des défis auxquels le secteur devra faire face à court et moyen terme.

Selon la wilaya, « la rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des projets du secteur », qui ajoute que « les efforts déployés par l'Etat afin d'améliorer les infrastructures de base et les prestations de service ». L'opération d'expropriation des terres situées sur le tracé de la voie ferrée et le dédommagement des propriétaires terriens ont également été abordés, car elles constituent l'une des questions centrales de ce projet.

Pour la wilaya, il s'agit d'un projet central visant à « améliorer le réseau de transport de voyageurs et de marchandises par voie ferrée, un ouvrage qui impactera considérablement l'activité socio-économique de la wilaya et de toute la région en général ».

De leur côté, les membres de la délégation ministérielle ont exprimé leur « satisfaction par rapport aux efforts déployés par la wilaya, notamment pour lever les contraintes auxquelles sont confrontés les travaux de modernisation de la voie ferrée, en particulier les contraintes administratives, ainsi que les mesures prises pour faciliter la concrétisation du projet ».

Le chef de l'exécutif n'a pas manqué de réaffirmer son entière disponibilité à travailler pour garantir l'avancement des travaux de ce projet, mettant l'accent sur la nécessité de coordonner les efforts entre les différents organismes et acteurs concernés, et de s'entraider afin d'atteindre l'objectif escompté dans les délais contractuels requis. Il a souligné que « cette rencontre reflète le respect des engagements pris par les autorités centrales pour la consolidation des infrastructures de base de la wilaya, conformément aux orientations nationales visant à garantir le développement du secteur des transports ».

N. Bensalem

VOLS À BÉJAÏA

Deux gangs tombent dans les mailles de la police

DEUX réseaux criminels, le premier, spécialisé dans les vols à la tire, ciblait principalement des femmes, tandis que le second s'attaquait au vol de motos, ont été démantelés par les agents de la 5e sûreté urbaine de la ville de Béjaïa. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

« Agissant suite à de plaintes déposées par plusieurs femmes, victimes de vols à la tire de leurs sacs à main et téléphones mobiles par deux individus circulant à moto, les agents de police ont diligenté une enquête qui a rapidement conduit au démantèlement du réseau », a précisé la même source.

Selon cette dernière, « les deux malfaiteurs, qui opéraient en ville et utilisaient une moto pour fuir, ont été identifiés grâce à l'exploitation des images enregistrées par les caméras de surveillance, notamment lors de leur passage à la cité Seghir, au centre-ville de Béjaïa ».

« Les agents de police se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont surveillé les mouvements des deux malfaiteurs, qui s'apprêtaient à commettre un nouveau délit à proximité du lycée El-Hammadia. L'un d'eux a été interpellé sur place, tandis que l'autre a pris la fuite avant d'être arrêté un peu plus tard à son domicile », a ajouté la même source.

Le suspect arrêté à son domicile a été transféré au commissariat, où il a été reconnu par son complice. Accusés de « constitution d'une association de malfaiteurs » et de « vol à la tire avec utilisation d'un véhicule », ils ont été présentés devant le parquet, convoqués à une citation directe, placés en détention et condamnés à payer une amende.

De leur côté, les agents de police de la 6e sûreté urbaine de Béjaïa ont démantelé un réseau spécialisé dans le vol de motos, composé de quatre individus âgés de 20 à 34 ans. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, « ces individus sont impliqués dans plusieurs affaires de vols dans la ville de Béjaïa et ses environs ».

La même source a ajouté : « L'un des malfaiteurs a été arrêté à son domicile à Targa Ouzemour, en exécution d'un mandat de perquisition délivré par les autorités judiciaires. Cette opération a permis aux enquêteurs de récupérer plusieurs motos et vélos, des moteurs, ainsi que des pièces détachées provenant de motos volées ».

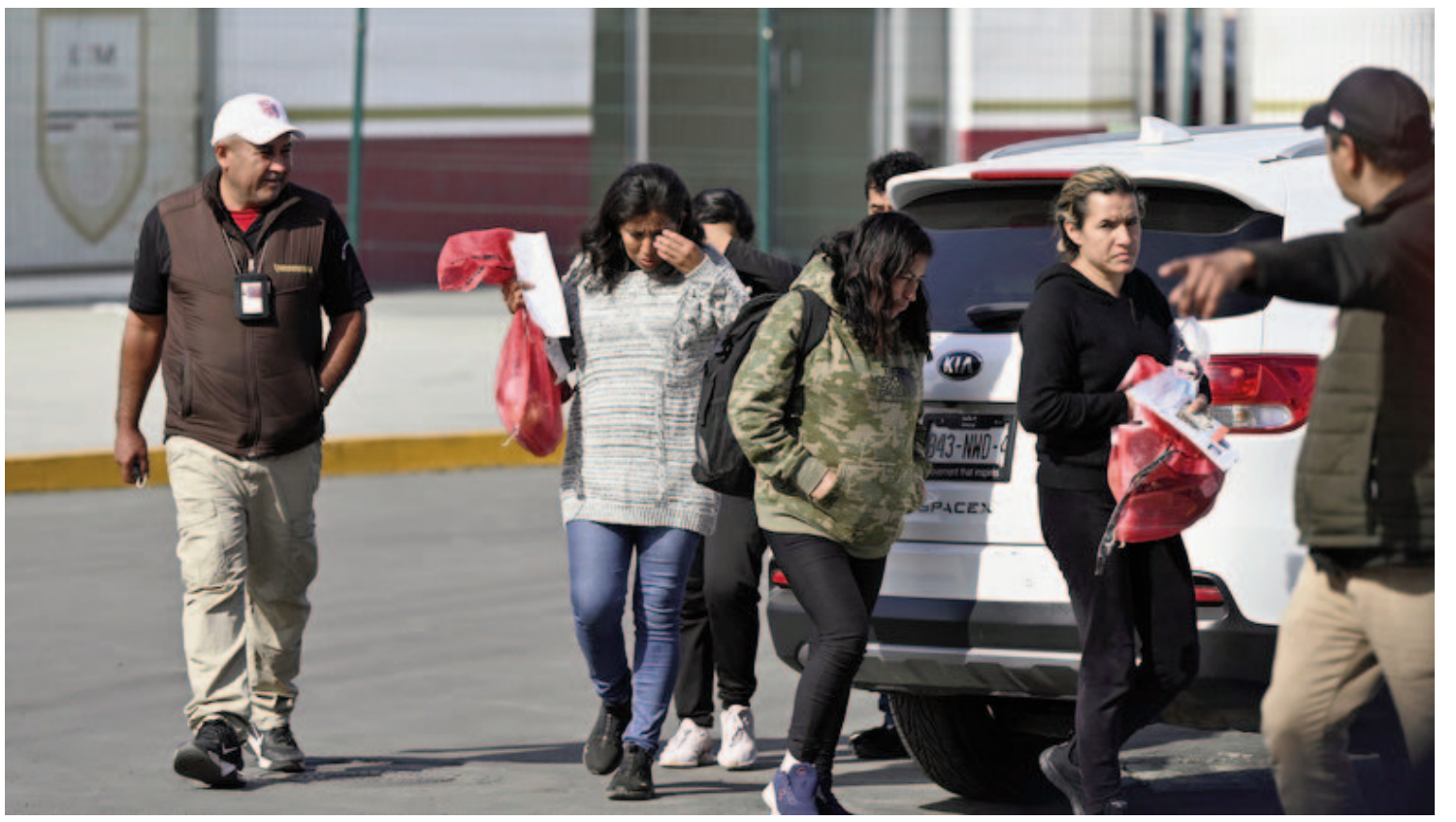
Les enquêteurs ont également récupéré des documents appartenant à plusieurs motos volées, ainsi qu'une moto de marque VMS accompagnée de ses papiers. L'enquête a ensuite permis d'identifier les autres membres du gang. L'un d'eux a été arrêté dans le cadre de cette affaire, un autre était déjà incarcéré pour des faits similaires, tandis que le quatrième est toujours en fuite. Les deux individus arrêtés ont été présentés devant le parquet pour «constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre des délits » et « vols de motos ».

N. Bensalem

EXPULSIONS DE MIGRANTS

L'administration Trump en manque d'avions

Un conseiller de Donald Trump a déclaré que le manque d'avions ralentissait les expulsions de migrants.



Il a proposé d'utiliser des moyens civils et militaires pour y remédier. Selon lui, le président envisagerait d'intensifier cette politique en ciblant même les personnes entrées pour raisons humanitaires grâce à des outils d'identification. Les États-Unis cherchent plus d'avions pour accélérer l'expulsion des migrants des États-Unis, a déclaré le 24 janvier Stephen Miller, conseiller politique la Maison Blanche. Il a révélé que le Service d'immigration et de douane des États-Unis avait été freiné dans sa capacité à expulser des personnes en raison de la pénurie d'avions. Stephen Miller a également affirmé qu'il fallait utiliser tous les moyens afin de mener à bien cette tâche. «Il y a évidemment les capacités aériennes du département de la Sécurité intérieure, celles du ministère de la Défense, celles du département d'État, il y a les capacités aériennes commerciales, il y a les capacités aériennes affrétées, donc chaque capacité peut être utilisée pour effectuer une expulsion légale», a-t-il indiqué. D'après Bloomberg, Stephen Miller a également laissé entendre que Donald Trump était prêt à aller beaucoup plus loin dans sa politique d'expulsion des immigrés, envisageant même la recherche des personnes qui avaient bénéficié d'une libération conditionnelle pour des raisons humanitaires et qui pouvaient ainsi entrer dans le pays alors qu'elles n'en auraient pas eu la permission autrement. «Il y a des empreintes numériques, il y a des empreintes financières, il y a des renseignements réguliers des forces de l'ordre. Nous disposons d'un large éventail d'outils pour identifier et renvoyer ces individus», a-t-il noté. Trump veut expulsion des millions de migrants Le 20 janvier, dans son premier discours en tant que 47e président des États-Unis, Donald Trump a promis d'empêcher immédiatement les étrangers en situation irrégulière d'entrer sur le territoire américain et d'entamer le processus d'extradition de millions de migrants. Il a également imposé l'état d'urgence à l'échelle nationale en raison de la situation à la frontière sud des États-Unis. D'après le New York Times, le ministère américain de la Sécurité intérieure a suspendu également l'entrée des Ukrainiens dans le cadre de programmes qui leur permettaient de résider temporairement dans le pays. Néanmoins, l'administration Trump a déjà eu quelques difficultés à mettre en œuvre les directives concernant la lutte contre la migration illégale. Ainsi, le Mexique a rejeté l'une des premières tentatives des États-Unis d'expulser ses migrants en situation irrégulière. «Le Mexique a refusé à un avion militaire américain l'accès à l'atterrissage [le 24 janvier], contrariant, au moins temporairement, les plans de l'administration Trump pour expulser les immigrés vers le pays, selon deux responsables de la défense américaine et une troisième personne familière avec la situation», a indiqué NBC News. **R. I.**

ROBERT FICO :

«L'Ukraine ne fera jamais partie de l'OTAN»

LE PREMIER ministre slovaque a déclaré que l'Ukraine ne serait jamais un pays membre de l'OTAN. Il a également indiqué que même l'adhésion à l'UE était difficilement envisageable vu la position de certains hommes politiques en Europe. «L'Ukraine ne fera jamais partie de l'OTAN, et, à en juger par les récentes déclarations de certains hommes politiques, elle aura également d'énormes difficultés à adhérer à l'Union européenne», a déclaré Robert Fico, Premier ministre slovaque, dans l'émission «Dialogues du samedi». En ce qui concerne la crise ukrainienne, il a estimé que l'Ukraine perdrait une partie de son territoire et accepterait la présence d'un contingent militaire étranger : «Je le répète : l'Ukraine finira par perdre un tiers de son territoire et par être occupée par des troupes étrangères. Est-ce que cela justifiait des dizaines et des centaines de milliers de victimes au cours de ces quatre années de guerre pour Zelensky et son administration ? C'est une question à laquelle les Ukrainiens devront bientôt répondre.» Robert Fico a également souligné que l'Ukraine s'était laissé utiliser par l'Occident pour déclencher ce conflit avec la Russie. Il convient de noter que les relations entre l'Ukraine et la Slovaquie se sont considérablement détériorées au cours des derniers mois sur fond de refus de Kiev de proroger l'accord de transit de gaz russe à travers l'Ukraine. Le 19 décembre, lors d'une conférence de presse à Bruxelles, Robert Fico a ainsi accusé Volodymyr Zelensky, dirigeant ukrainien illégitime, d'avoir cherché à le soudoyer, déclarant que ce dernier lui avait proposé de dédommager Bratislava grâce à des fonds russes gelés s'il acceptait de voter en faveur de l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN.
Le 10 janvier, Robert Fico a encore une fois critiqué le comportement de Volodymyr Zelensky. «Je ne suis pas ici pour marcher main dans la main avec Zelensky», a-t-il déclaré, confiant «parfois» en avoir «marre de lui». «Il se promène à travers l'Europe en mendiant et en faisant du chantage, demandant de l'argent aux autres. Il faut que cela cesse», a-t-il enchaîné. **R. I.**

TRANSPORT AÉRIEN

Saudi Airlines achève 2024 avec une croissance au niveau international

SAUDI AIRLINES a conclu l'année 2024 avec une croissance des performances opérationnelles au niveau international, selon le rapport de performance qui a indiqué que le nombre de passagers internationaux à bord de ses vols réguliers et supplémentaires a atteint 20 millions, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2023. Le nombre de passagers en transit a dépassé les 9,3 millions, avec une augmentation de 18 %. Ces chiffres reflètent la poursuite de ses efforts pour attirer le monde vers le Royaume et contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de la Vision 2030 dans les domaines du tourisme, des loisirs, du sport, du Hajj et de la Omra.
Somme toute, Saudi Airlines a transporté 35 millions de passagers en 2024, soit une augmentation de 15 %, avec 193 000 vols réguliers et supplémentaires, soit une hausse de 10 %. Ses avions ont effectué plus de 581 000 heures de vol, soit une augmentation de 8,5 %, avec un taux de ponctualité des départs de 89,1 %, en hausse de 2,7 %. Le rapport sur le score net de promotion indique qu'il a atteint 32,7, soit une augmentation de 4,5 %, ce qui reflète une hausse de la satisfaction des passagers concernant les services et leur recommandation de voyager avec Saudi Airlines.
Le directeur général du Groupe Saudia , l'ingénieur Ibrahim bin Abdulrahman Al-Omar, a expliqué que l'industrie aéronautique exige un système qui fonctionne selon une stratégie en constante évolution et réussite, ce que Saudi Airlines s'efforce de réaliser pour maintenir l'excellence de ses performances, tout en améliorant leur efficacité et qualité afin de se conformer aux normes mondiales les plus élevées. Il a ajouté que les résultats croissants sont le fruit des efforts des employés de Saudi Airlines, ainsi que d'une gestion optimale de sa flotte aérienne et de son déploiement pour répondre aux besoins, accompagnée d'une amélioration continue des services et de l'enrichissement de l'expérience des passagers tout au long de leur voyage, ce qui a contribué à augmenter leur niveau de satisfaction.
Alors que «Saudia» continue de développer son système de services numériques, le rapport a indiqué une croissance significative de l'utilisation des technologies modernes par les passagers, avec une augmentation de 40% pour l'application mobile. En ce qui concerne le portefeuille numérique gouvernemental, le taux de croissance a doublé pour atteindre 324%.
Saudia aspire à poursuivre le de développement de son modèle opérationnel tout au long de l'année et pendant les saisons de pointe, afin d'augmenter le nombre de vols, la capacité en sièges et d'atteindre de nouvelles destinations grâce à sa flotte actuelle de 147 avions des modèles Boeing et Airbus, avec un plan ambitieux pour les années à venir visant à recevoir 118 nouveaux avions.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT 2025

Les wilayas d'Aïn Defla et de Jijel bénéficièrent

Dans le cadre du développement des communes à travers diverses wilayas du pays visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à répondre à leurs préoccupations dans plusieurs domaines. Les wilayas d'Ain Defla et Jijel ont chacune bénéficié d'une enveloppe financière au titre du programme de 2025. C'est ce qu'ont fait savoir les responsables respectifs des wilayas.



Visant l'amélioration du cadre de vie des habitants, une enveloppe de près de 6,3 milliards de DA a été accordée à la wilaya d'Ain Defla au titre du programme 2025 en vue de concrétiser les projets inscrits dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD). C'est ce qu'a annoncé, hier, la direction de la programmation et du suivi budgétaire.

A ce propos, Nadia Hammachine, directrice de la programmation et du suivi budgétaire, a indiqué qu'une autorisation de programme estimée à près de 6,3 milliards de DA a été accordée à la wilaya pour assurer le financement de 101 opérations inscrites dans le cadre du PSD prévu pour l'année 2025.

Le crédit de paiement dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de ce plan de développement est estimé à 1,2 milliards de DA, qui permettra l'entame des projets relevant de différents secteurs d'activité. A-t-elle précisé.

Précisant également que les secteurs bénéficiaires des projets sont, entre autres, l'éducation nationale, les ressources en eau, les travaux publics, la santé, la jeunesse et les sports, la culture et les arts et le secteur forestier.

Pour le secteur des ressources en eau, il est prévu des opérations de réalisation et d'équipement des forages à travers le territoire de la wilaya pour un montant de 500 millions de DA, outre la réalisation de trois réservoirs d'eau pour 130 millions DA, a-t-elle indiqué.

En outre, Mme Hammachine a fait savoir que le programme prévoit également un projet de réalisation d'une partie du canal d'oued El Maleh en vue de protéger des inondations le nouveau pôle universitaire de 6000 places à Khemis Miliana.

Plusieurs opérations relevant du secteur de l'urbanisme ont été aussi inscrites, notamment des travaux d'amélioration urbaine des nouvelles cités et un projet de révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et les plans d'occupation des sols (POS) pour près de 530 millions DA, a-t-elle ajouté.

Le même programme prévoit également la réalisation de trois établissements scolaires, dont une école primaire et un CEM à la cité AADL à El Abadia et un groupe scolaire à la cité 1250 logements AADL de Khemis Miliana.

D'importantes autres opérations ont été inscrites à l'instar des travaux de protection du site archéologique « Oppidum Novum » et l'aménagement des cimetières des Chouhada à travers la wilaya, a souligné M. Hammachine, notant que l'enveloppe en question prend en charge des projets de réhabilitation et d'aménagement dans différents secteurs.

Par ailleurs, la commune d'Oudjana, dans la wilaya de Jijel a bénéficié d'un projet de développement, où une enveloppe financière de 300 millions de DA, a été allouée, dans l'objectif de l'amélioration du cadre de vie de des habitants de la commune d'Oudjana, située à 28 km au Sud-est de Jijel. Cette ville en questions, vient de bénéficier de l'inscription de plusieurs projets de développement au titre de l'exercice 2025. C'est ce qu'a fait savoir, samedi, Fouad Askar, président de l'APC de cette collectivité locale,

Le même élu a précisé que dans le cadre de la poursuite des efforts de développement et d'amélioration des conditions de vie des habitants, l'année en cours verra le lancement de plusieurs projets de prise en charge de nombre de préoccupations des citoyens pour une enveloppe financière de 300 millions DA.

Six opérations porteront ainsi sur l'entretien, l'aménagement et le revêtement de chemins communaux au titre des programmes de développement socioéconomiques des communes, a-t-il précisé ajoutant que trois opérations ont été inscrites dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le revêtement de la route de Zaouïa, l'aménagement et le revêtement du stade communal et le raccordement au réseau d'assainissement des foyers non-encore raccordés.

Le président de l'APC a fait état également de l'inscription au titre du programme sectoriel de la direction de l'hydraulique d'une opération de réalisation de deux châteaux d'eau d'une capacité de 1 000 m3 en plus d'un projet confié à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour l'aménagement urbain du centre du chef-lieu de commune.

La concrétisation de toutes ces actions permettra de donner un aspect convenable aux divers quartiers de la commune, a précisé la même source.

Amel Saïdi

BILAN DES INCENDIES DE FORÊT À TIPASA

Baisse importante des dégâts durant l'été 2024

UNE BAISSE record des pertes en couvert forestier occasionnées par les incendies de forêt a été enregistrée à Tipasa, durant l'été 2024 comparativement aux années précédentes. C'est ce qu'a indiqué un bilan communiqué, hier, par la Conservation des forêts.

La wilaya a enregistré la perte de 19 2 ha de forêts durant l'été 2024, alors qu'en 2023 les dégâts occasionnés par les feux étaient estimés à 147 ha, en 2022 à 1 505 ha, en 2021 à 400 ha et en 2020 à pas moins de 3 523 ha, a été indiqué dans le document. La plus grande perte en couvert forestier à Tipasa a été enregistrée durant les incendies de 2012, où 7 186 ha ont été détruits par les incendies, a fait savoir la même source.

A l'origine de cette baisse sensible des dégâts causés au patrimoine forestier par les incendies, les mesures prises par le gouvernement à partir de 2020 pour faire face à ce phénomène. Il s'agit notamment de l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre les incendies de forêt par la mobilisation d'importants moyens humaines et matériels, l'ouverture de pistes forestières, la réalisation poste de vigie, de bassins d'eau et l'intensification des patrouilles de surveillance, selon la Conservation des forêts.

Pour rappel, les forêts de Tipasa s'étendent sur une superficie globale de 49.315 ha, équivalant à 25% de la surface totale de la wilaya, dont 56% peuplées par le pin d'Alep et 17% par le chêne vert.

Depuis 2009, la wilaya a vu la réalisation de nombreux projets visant la protection de sa ressource forestière, particulièrement à travers l'ouverture et l'aménagement de près de 300 km de pistes forestières et de 35 bassins d'eau, outre la plantation d'arbres fruitiers sur 4 729 ha et de différentes essences forestières, dont le caroubier et le chêne sur d'autres superficies, dans le but de préserver la biodiversité du couvert forestier.

R. R.

AMÉLIORATION L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE À RELIZANE

Plus de 45 millions de DA allouée

UNE ENVELOPPE financière de l'ordre de plus de 45 millions de dinars a été consacrée à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Matmor (wilaya de Relizane). C'est ce qu'a fait savoir, hier, Nabil Bagoura, directeur de l'hydraulique de la wilaya,

A ce titre, le même responsable a déclaré à la presse que ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel de développement de l'année 2024, vise à renforcer et à améliorer l'approvisionnement en eau potable pour plus de 5.100 habitants de la commune de Matmor.

Le projet comprend la réalisation de quatre réservoirs d'eau d'une capacité totale estimée à 2.000 mètres cubes (500 m³ par réservoir), en plus des canalisations de refoulement et de distribution. Selon ce responsable, le taux d'avancement des travaux dépasse les 60 % et leur achèvement est prévu pour le début du deuxième semestre de cette année. Une fois achevé, ce projet permettra d'assurer un approvisionnement suffisant en eau potable pour les quartiers de la commune de Matmor, en particulier pour les logements situés dans les étages supérieurs des immeubles, tout en réduisant les perturbations dans la distribution et en renforçant les capacités de stockage, a souligné le responsable du service de l'eau potable à la direction, Mustapha Koubi.

Les services de la direction de l'hydraulique ont également appelé les citoyens à adopter une gestion rationnelle de l'eau et à préserver cette ressource vitale, en particulier durant l'été, lorsque la demande augmente. Il convient de noter que l'entreprise, Algérienne des Eaux, (ADE) de Relizane produit plus de 132.000 mètres cubes d'eau potable pour plus de 156 000 habitants répartis sur plusieurs communes de la wilaya.

R. R.

VERNISSAGE À ALGER

La Chine sur les toiles d'artiste-peintres algériens

Une exposition d›oeuvres d'artistes plasticiens algériens qui portent un regard artistique sur la Chine, ses paysages et sa culture, a été inaugurée jeudi soir à Alger.

Organisée au Palais de la Culture Moufdi Zakraia, dans le cadre des festivités célébrant le Nouvel an traditionnel chinois, cette exposition intitulée «La Chine aux yeux des artistes algériens», regroupe les oeuvres de plusieurs plasticiens algériens.

A travers une quarantaine de toiles réalisées en résidence dans le cadre d'un voyage en Chine, les artistes ont porté des regards artistiques différents sur la Chine, décrite à travers ses paysages naturels, ses monuments, ses symboles et sa culture.

Le plasticien Ahmed Boukraa a présenté quatre tableaux décrivant la Chine à travers ses hautes montagnes fascinantes et sa Grande Muraille, une ancienne série de murs et de fortifications construites il y a 5 siècles, en plus d'une toile immortalisant une avenue chinoise.

Optant pour l'abstrait symbolique, Azougli Abderahmane propose une collection de quatre tableaux, mettant en lumière la «connexion culturelle» entre la Chine et l'Afrique. L'artiste a représenté cette «interaction» culturelle dans ses toiles notamment «Way of connection» où il fait assemblage de symboles et de lettres du mandarin et du Tifinagh.



Dans le même registre, Ammour Lamine, alias Dokman, propose, lui aussi, des oeuvres abstraites en portant une réflexion sur le «courage», une «vertu dans la culture populaire chinoise, souvent représentée par le tigre».

Hachemi Ameur, propose lui, une série de croquis reproduisant des paysages saisissants de la Chine, à travers ses monuments et bâtisses remarquables par leur architecture, comme cette mosquée de la ville de Harbin, située au nord de la Chine.

Présent au vernissage, l'ambassadeur de la Chine en Algérie, M. Dong Guangli, a souligné dans une allocution, «la qualité de l'amitié et de la coopération mutuelle et le niveau des relations entre l'Algérie et la Chine», qui, dit-il possèdent un riche patrimoine culturel.

Le diplomate chinois, a rappelé que la «fête du Printemps et les pratiques sociales du peuple chinois durant les célébrations du Nouvel An traditionnel» ainsi que le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien, ont été classé par l'Unesco sur sa Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en décembre dernier.

Ce classement constitue, selon lui, une «grande contribution des peuples algérien et chinois à l'enrichissement de la diversité culturelle universelle».

Pour sa part, le directeur de la Coopération et des échanges au ministère de la Culture et des Arts, M. Nassim Mohand Ameur, s'est félicité de «la qualité» la coopération du ministère de la Culture et des Arts avec l'ambassade de la Chine en Algérie, et avec les partenaires (chinois) dans le cadre d'un agenda et d'une stratégie, élaborée par les dirigeants des deux pays.

L'exposition «La Chine aux yeux des artistes algériens» se poursuit jusqu'au 29 janvier prochain au Palais de la Culture Moufdi Zakaria.

R. C.

PARUTION AUX ÉDITIONS ENAG

El Hadj El Anka raconté dans un livre de Abdelkader Bendaamache

ABDELKADER BENDAAMACHE vient de publier aux éditions Enag «El Hadj M'Hamed El Anka au panthéon patrimonial de la chanson Chaâbi». Cet ouvrage de 400 pages retrace la vie et le parcours du cardinal, père de la chanson chaâbie, véritable pilier de la musique algéroise.

À travers ce livre, qui reprend aussi plusieurs qacidates interprétées par le défunt cheikh, l'auteur explore le riche parcours musical et artistique d'El Anka, de son vrai nom Mohamed Idir Aït Ouarab, qui s'étend sur plus de cinquante ans. De ses débuts en 1925 jusqu'à sa disparition en 1978, M'hamed El Anka s'est imposé comme le maître incontesté du chaâbi, variante populaire, sur certains de ses aspects, de la musique andalouse algéroise, aussi connue sous le nom de sanaa.

Fort de son expérience dans le domaine musical et de sa connaissance approfondie de l'art algérois, Abdelkader Bendaamache s'appuie sur des témoignages de proches et d'élèves de l'auteur de « Sobhan Allah Ya Latif ». L'auteur plonge ses lecteurs dans une épopée musicale imprégnée de gloire et de succès, retraçant les étapes marquantes de la carrière de ce pionnier. Le livre met en lumière les débuts modestes de M'hamed El Anka, qui a commencé comme simple percussionniste au sein de l'orchestre de Cheikh de Mustapha Nador à Alger. À partir de là, ce fut Kéhioudji (Ayad Mohamed), un demi-frère de Hadj M›rizek, qui le reçut en qualité de musicien à plein temps au sein de l'orchestre qui animait les cérémonies de henné réservées généralement aux artistes débutants. Après le décès de cheikh Nador, le jeune musicien va perfectionner son art et développé un style qui allait marquer des générations. Abdelkader Bendaamache illustre également l'impact culturel et patrimonial de Cheikh El Anka, devenu une figure emblématique de l'identité musicale algérienne. L'ouvrage évoque les compositions qui ont fait sa renommée, ainsi que son rôle dans la transmission et la préservation du chaâbi, un héritage qu'il a su enrichir tout en modernisant certains aspects de l'art andalou. Le président de la



République, attaché à la préservation du patrimoine culturel algérien, aurait personnellement encouragé la publication de cet ouvrage, qui constitue une contribution précieuse à la mémoire musicale nationale.

Enfin, Abdelkader Bendamèche, prévoit annonce la sortie prochaine d'une autre œuvre littéraire sur la troupe musicale du FLN. Une œuvre préfacée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune.

A. B.

JAZZ

Le groupe «Aurora Nealand et Inquiry Quintet» anime une soirée Alger

LE GROUPE américain de jazz traditionnel «Aurora Nealand et Inquiry Quintet», a animé samedi soir à Alger un concert-évènement époustouflant, marqué par le talent de la saxophoniste et interprète Aurora Nealand qui a rendu des pièces de haute performance.

Accueillis au Théâtre national algérien Mahiéddine-Bachatarzi (TNA), les membres de cette formation musicale de la Nouvelle-Orléans, ont enflammé la salle de spectacle Mustapha-Kateb, durant plus d'une heure de temps, étalant une dizaine de célèbres pièces, nourries aux sonorités du jazz traditionnel américain, notamment des Caraïbes et de l'Amérique du Sud.

John Maestas (guitare), Tanner Guss (tambour), Matt Booth (basse) et Steve Lans (trompette), ont fait montre de leurs talents respectifs, mettant de l'entrain dans la salle en faisant participer le public qui a apprécié et applaudi leur remarquable prestation.

Vêtue d'une veste «Karakou», robe traditionnelle algérienne, Aurora Nealand a revisité des pièces de grands pianistes et légendes du jazz notamment «Single petal of



rose» de Duke Ellington (1899-1974), «Lucky old sun» de John Beasley (1901-1968), «Nous les cuisinières» de Alain Jean-Marie ou encore «Ne me quitte pas» de Jacques Brel (1929-1978), célèbre titre rendu en hommage à Nina Simone (1933-2003), militante, chanteuse et pianiste américaine.

A l'issue du spectacle, les membres du groupe étaient unanimes à exprimer leur «grande joie» de donner un concert en Algérie devant un public qualifié d›»enthousiaste» et «fabuleux». Visiblement ravis de se produire sur la scène du TNA, les membres de cette formation musicale, ont salué l› «accueil chaleureux» qui leur a été réservé et l›»intérêt» du public pour la musique jazz.

Présente au spectacle, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a fait part, quant à elle, de sa «joie» d'avoir donné au public algérien l'opportunité de découvrir ce groupe de musique et d'apprécier des «moments particuliers, agrémentés d'airs du jazz».

Le groupe de jazz «Aurora Nealand et Inquiry Quintet» qui a donné plusieurs concerts à travers le monde, se produit pour la première fois sur scène en Algérie.

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 12E JOURNÉE)

Le CRB sur le podium, le CSC surpris à domicile

Le CR Belouizdad, vainqueur face au Paradou AC (2-1), s'est hissé provisoirement à la troisième place, alors que le CS Constantine a été piégé à domicile par le MC El-Bayadh (0-1), à l'occasion de la mise à jour de la 12e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée samedi.

Dans un stade du 5-juillet qui sonnait pratiquement vide, le Chabab a trouvé la faille peu avant la pause, grâce à un boulet de canon du défenseur Khacef, ce dernier a crucifié le portier adverse d'un tir des 30 mètres (45e+9).Dans le temps additionnel de la première période, le gardien de but du PAC Ferrahi, a été transporté à l'hôpital, après un télescopage avec le défenseur central du CRB Keddad.En seconde période, le match s'est emballé vers sa fin avec un but pour chaque équipe. Le Sud-Africain Khanyisa a d'abord fait le break (86), avant que le PAC ne réduise la marque sur un beau tir enroulé de Kaâssis (87e).Il s'agit du premier revers concédé en championnat par les «Académiciens», depuis l'arrivée à la barre technique de Billel Dziri.Le CRB, sans l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui a claqué la porte vendredi, remonte à la troisième place avec 23 points, mais avec deux matchs en moins, alors que le PAC se voit éjecter du podium.Rien ne va plus pour le CS Constantine, battu pour la deuxième fois de rang, toutes compétitions confondues. Les coéquipiers du capitaine Brahim Dib, qui ont clôturé la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine, en s'inclinant en déplacement face aux Tanzaniens de Simba SC (2-0), ont de nouveau chuté, mais cette fois-ci à domicile.La réception du MC El-Bayadh, qui occupait avec ce match la 14e place du premier non-relégable, s'est transformé en véritable cauchemar pour le club constantinois, battu par la plus petite des marges (1-0).L'unique but de la partie a été inscrit par l'ancien joueur du CSC Chahrour (20e). Il s'agit de la troisième victoire à l'extérieur pour le MCEB, après avoir disposé auparavant de l'Olympique Akbou (1-0) et du CR Belouizdad (3-2). En revanche, le CSC concède son premier revers à la maison.A



l'issue de ce résultat, le MCEB réalise une excellente opération en rejoignant provisoirement l'Olympique Akbou à la 11e place, avec 17 points chacun, alors que le CSC stagne recule à la 6e position.Vendredi, le «big derby» de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, est revenu au «Doyen», sur le score de 3 à 0. Après une première période relativement équilibrée, le Mouloudia a déroulé après la pause pour planter
trois banderilles à son éternel rival, grâce à Messoussa (49e), Kipré (57e), et Bayazid (90e+12).Une victoire qui permet au MCA de prendre provisoirement la position de dauphin avec 24 unités, à un point du leader la JSK (1er, 25 pts). De son côté, l'USMA, glisse à la 6e place (20 pts), mais avec trois matchs en moins, contre deux pour le MCA.Les matchs de la mise à jour de la compétition se poursuivront la semaine prochaine, avec trois matchs au menu: USM Alger-Paradou AC (mardi 28 janvier), MC Alger-JS Saoura (mercredi 29 janvier), et CR Belouizdad-CS Constantine (jeudi 30 janvier).

CRB : LE CLUB CONFIRME LE DÉPART DU COACH AMRANI

Le Conseil d'administration du Chabab Riadi Belouizdad (CRB) a officiellement annoncé la fin de la relation professionnelle avec Abdelkader Amrani, entraîneur de l'équipe première. Dans un communiqué publié ce samedi, le club a confirmé que cette décision faisait suite au retrait volontaire de l'entraîneur, qui a présenté sa démission.À travers ce message, la direction du CRB a tenu à exprimer sa profonde gratitude à Abdelkader Amrani pour son dévouement et ses efforts au service du club. « Nous lui souhaitons plein succès et réussite dans ses futures étapes professionnelles », peut-on lire dans le communiqué.En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur principal, la gestion temporaire de l'équipe a été confiée à l'entraîneur adjoint Samir Houhou et à son staff technique. La direction du Chabab a également précisé qu'elle menait actuellement une réflexion approfondie pour choisir un entraîneur répondant aux ambitions et aux valeurs du club. Une liste de candidats potentiels est en cours d'examen, et le futur technicien devra être capable de porter les objectifs du CRB, notamment en Ligue des champions africaine. Dans cette liste, certains noms comme Patrice Beaumelle, Marcos Paquetaou encoreZoran Manolovic seraient présents. Il est à noter que ce départ intervient dans un contexte inattendu. Amrani, absent des entraînements depuis plusieurs jours, aurait mis en avant un « climat défavorable » pour justifier son retrait. Malgré une série de résultats positifs en championnat (5 victoires, 1 nul, 2 défaites), son départ a suscité des interrogations, certains observateurs évoquant la pression ou des opportunités extérieures comme possibles raisons.

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 16e J)

Statu quo en tête du classement, l'US Souf s'enfonce

LES RENCONTRES de la 16e journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, disputées vendredi et samedi, ont été marquées par les succès du leader le MB Rouissat et son dauphin l'USM El Harrach, qui creusent l'écart sur leurs poursuivants dans la course à l'accession, alors que l'US Souf battue une nouvelle fois à domicile semble se dirige tout droit vers le palier inferieur.En déplacement chez la redoutable formation l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts), le MB Rouissat (1er, 38 pts) a décroché sa 12e victoire de la saison en s'imposant sur le score de 1 à 0. Ce succès permet aux homme du nouvel entraineur Abdelkader Lamine Zemmouri de préserver leur cinq points d'avance sur leur dauphin l'USM El Harrach (33 pts), vainqueur à domicile contre la lanterne rouge l'US Souf (2-0).
Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 28 pts) a encore laissé filer des points précieux dans la course à l'accession, en s'inclinant (0-1) face au MSP Batna (22 pts) qui se hisse au septième rang aux côtés HB Chelghoum Laïd, vainqueur sur le même score contre le MO Constantine (5e, 23 pts).
Dans le bas du classement, la JSD Jijel (10e, 20 pts) a réalisé la bonne opération du week-end en allant s'imposer (2-0) chez l'Olympique Magrane (15e, 10 pts), tout comme l'IRB Ouargla, logé à la 10e place avec Jijel, après sa victoire (1-0) contre JS Bordj Menaiel, qui occupe la place de premier relégable avec 16 points.Cette 16e journée a également été marquée par la victoire de l'US Chaouia dans le derby des Aurès devant CA Batna (2-1). Cette victoire de l'USC (21 pts) permet à la formation d'Oum Bouaghi de partager la 10e place avec le NRB Teleghma, qui a fait match nul (2-2), vendredi, face à l'AS Khroub (5e, 23 pts) en ouverture de cette journée. La 16e journée de la Ligue 2 de football amateur se poursuivra, dimanche et lundi, avec trois rencontres de la poule Centre-Ouest.
Dimanche, tous les regards seront braqués vers le derby algérois entre le NA Hussein Dey (6e, 22 pts) et son voisin, le RC Kouba (2e, 30 pts). Cette rencontre s'annonce cruciale pour les deux équipes. Les «Sang et Or» viseront la victoire pour améliorer leur position au classement, après une série de bons résultats à la fin de la phase aller, alors que le RCK qui reste sur une belle qualification aux 8es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de la JS Saoura (2-1), espère rester au contact du leader, l›
ES Ben Aknoun (35 pts).Toujours dans la capitale, l'ES Ben Aknoun, champion d'hiver, rendra
visite à la JS El Biar (4e, 23 pts). Une autre confrontation qui sera déterminante pour le leader, qui souhaite creuser davantage l'écart sur ses poursuivants. En cas de succès, les joueurs de Ben Aknoun pourraient accentuer leur avance et profiter d'un éventuel faux pas du RC Kouba face à son rivale de toujours le NAHD, pour s'ouvrir la route vers l'accession.Lundi, le RC Arbaâ (11e, 17 pts), une autre formation menacée par la relégation, aura l'occasion de récolter des points précieux en recevant, l'US Béchar Djidid (7e, 20 pts).

AS Khroub - NRB Teleghma	2-2
USM El Harrach - US Souf	2-0
HB Chelghoum Laid - MO Constantine	1-0
MSP Batna - USM Annaba	1-0
IRB Ouargla - JS Bordj Menaiel	1-0
IB Khemis El Khechna - MB Rouissat	0-1
US Chaouia - CA Batna	2-1
Olympique Magrane - JSD Jijel	0-2

Classement :	Pts	J
1. MB Rouissat	38	16
2. USM El Harrach	33	16
3. USM Annaba	28	16
4. IB Khemis El Khechna	25	16
5. MO Constantine	23	16
—. AS Khroub	23	16
7. HB Chelghoum Laid	22	16
—. MSP Batna	22	16
9. NRB Teleghma	21	16
—. US Chaouia	21	16
11. IRB Ouargla	20	16
—. JSD Jijel	20	16
13. CA Batna	19	16
14. JS Bordj Menaiel	16	16
15. Olympique Magrane	10	16
16. US Souf	8	16.

CAN-2025 (TIRAGE AU SORT)

La sélection algérienne fixée aujourd'hui sur ses adversaires

La sélection algérienne de football connaîtra lundi soir ses prochains adversaires à la 35e Coupe d`Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), à l'occasion du tirage au sort de la phase finale, prévu à 19h00 (heure algérienne).

L'équipe nationale, a été versée dans le chapeau 1, comme ce fut le cas, lors du tirage au sort de la précédent édition disputée en Côte d'Ivoire en 2023 (reportée à 2024). Les «Verts» vont rencontrer à coup sûr l'une des grosses cylindrées du continent, à l'image du Cameroun (49e), Mali (51e), Tunisie (52e), ou encore l'Afrique du Sud (57e), logés dans le chapeau 2.L'Algérie, dont c'est la 21e participation à la phase finale CAN, s'est qualifiée haut la main pour cette CAN-2025, en dominant le groupe E avec 16 points en six matchs devant la Guinée-équatoriale (8 pts), également qualifié, le Togo (5 pts) et le Libéria (4 pts). Sous la houlette du sélectionneur bosnien, Vladimir Petkovic, les «Verts» espèrent faire bonne figure, et viser au moins le dernier carré de la compétition, une manière d'effacer ses deux dernières participations en dents de scie.Aucun novice n'est présent à cette nouvelle édition, et cela, pour la deuxième fois de rang, après l'édition 2023 en Côte d'Ivoire.Le tirage au sort sera retransmis dans plusieurs 50 pays, des millions de téléspectateurs attendus sur la chaîne You Tube de la Confédération africaine (CAF) ainsi que sur les partenaires télévisuels de la CAF.La CAF a annoncé par ailleurs, la présence de plusieurs légendes africaines à la cérémonie de tirage au sort de la CAN-2025. L'Egyptien Essam El-Hadary, le Camerounais Patrick M'boma, le Tunisien Aymen Mathlouthi, le Malien Momo Sissoko, et l'Ivoirien Gervinho, vont assister à ce grand évènement sportif.Les nations qualifiées ont été réparties sur quatre chapeaux de six équipes chacun, sur la base du dernier classement de la Fédération internationale (Fifa).

Les 24 qualifiés constitueront six groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les 8es de finale.Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21 décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026.La dernière édition de la CAN avait été remportée par la Côte d'Ivoire, vainqueur en



finale face au Nigeria (2-1), le 11 février 2024 au stade olympique Alassane Ouattara à Abidjan.

Composition des chapeaux :

Chapeau 1 : Sénégal , Egypte, Algérie, Nigeria, Côte d'Ivoire (tenant du titre), Maroc

Chapeau 2 : Cameroun, Mali , Tunisie , Afrique du Sud, RD Congo, Burkina Faso

Chapeau 3 : Gabon, Angola, Zambie, Ouganda, Guinée équatoriale, Bénin

Chapeau 4 : Mozambique, Comores, Tanzanie, Soudan, Zimbabwe, Botswana.

L'UNAF ENVISAGE LA RELANCE DE LA COUPE NORD-AFRICAINE DES CLUBS

L'Union nord-africaine de football (UNAF) envisage de relancer la Coupe des clubs de la zone, gelée depuis plusieurs années, a-t-on appris du vice-président de cette instance, Abdelhakim Chamali.Dans une déclaration à l'APS en marge du championnat nord-africain du football scolaire, clôturé vendredi à Oran, le responsable a indiqué que le retour du championnat nord-africain des clubs seniors ‹'est à l'étude›.Il a ajouté que cette éventualité sera traitée après la tenue, en février prochain, de l'assemblée générale de l'UNAF pour désigner un nouveau président pour le mandat olympique 2025-2028.Le dirigeant sportif libyen a fait savoir que l'ambition de son instance est «de décrocher des contrats de parrainage avec des opérateurs économiques afin de doter la compétition de primes alléchantes, à même de motiver les champions des pays de la zone d'Afrique du nord à y participer».En attendant d'inscrire cette épreuve dans le programme de l'UNAF au titre de l'année 2025, M. Chamlani a annoncé la tenue du tournoi nord-africain dédié aux sélections féminines des moins de 20 ans, et dont le coup d'envoi est prévu pour le 17 février prochain en Tunisie.Cette compétition s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'instance footballistique nord-africaine visant à «promouvoir le football féminin parmi les Fédérations qui y sont affiliées», a-t-il encore dit.

Egalement vice-président de la commission des compétitions de l'Union des associations arabes de football (UAFA), Chamali a informé de la reprise prochaine du championnat arabe des clubs, dont la dernière édition a été tenue lors de l'été 2023 en Arabie saoudite.»On cherche à programmer cette compétition de manière à ne pas chevaucher avec le calendrier des Confédérations africaine et asiatique, ainsi que celui de la Fédération internationale de football», a-t-il expliqué.

CROSS-COUNTRY / CHALLENGE NATIONAL ABDOU SEGHOUANI

Victoire d'Abdelkader Hadjlaoui et Ghania Rezzik

LES CROSSMEN Abdelkader Hadjlaoui et Ghania Rezzik ont remporté l'édition 2025 du Challenge National «Abdou Seghouani», disputée samedi, sur le terrain de Golf de Dély Brahim (Alger).

Le podium des messieurs a été complété par Ramdane Ouarghi (2e) et Amri Bensaïd (3e), alors que chez les dames, c'est Malika Benderbal qui a pris la deuxième place, devant Nour Komane (3e).Chez les garçons (U-20), la victoire est revenue à Fadi Soukkou, devant Mohamed Amine Bensaïbi (2e) et Abdelhak Khouni (3e), alors que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est la jeune prodige Chélifienne Abed Nesrine qui l'a emporté, devant Donia Hadil Alla (2e) et Rahma Boukter (3e). Enfin, chez les moins de 18 ans, ce sont Zakaria Touahria et Karima Achiche qui ont sacrés. Le podium des garçons a été complété par Abdelmouez Belhadad (2e) et Ahmed Abdenacer Messabis (3e), alors que celui des filles a vu Randa Mouici prendre la deuxième place, devant Fatima Dahmani (3e).Cette édition 2025 du Challenge National «Abdou Seghounai» a servi de critère de sélection pour dégager la liste des athlètes qui représenteront l'Algérie dans certains évènements internationaux à venir, notamment, les 2es Championnats d'Afrique de Cross-country (U18) et (U20) de la Zone nord, ainsi que les prochains Championnats arabes de la spécialité.La sélection s'est faite uniquement au niveau des catégorie (U18) et (U20) (garçons et filles). Ainsi, les huit premiers classés dans le Challenge Abdou Seghouani ont été sélectionnés pour les 2es Championnats d'Afrique de Cross-country (U18) et (U20) de la Zone nord, alors que pour les Championnats arabes, seuls les premiers classés, dans chaque catégorie d'âge et par sexe ont été retenus.Ainsi, outre les 12 athlètes déjà cités sur les différents podiums, la Direction technique nationale a retenu: Hadjer Bouaïssi, Sarah Terdjmane, Ritedj Hamam, Rafif Djelaïlia et Wafa Benkhodja chez les U18 filles, ainsi que Seddik Tekfi, Adel Tiaira, Djamel Kerroum, Okba Benabila et Zakaria Bouguettaya chez les garçons de la même catégorie d'âge. Chez les U20 filles et toujours suivant leur classement au Challenge Abdou

Seghouani, ce sont Melissa Zine, Tinhinane Ounache, Sendas Barkahom Gamane, Melyssa Akham et Aniaa Oukaci qui ont été séletionnées chez la dames, aux côtés de Youcef Ouznani, Ishak Fannoucha, Mohamed Amine Soukkou, Ishak Bechene et Djilali Miout, qui ont été retenus chez les messieurs de la même catégorie d'âge. Pour rappel, la deuxième édition des Championnats d'Afrique de Cross-country des moins de 18 ans et des moins de 20 ans (Zone nord) se déroulera le 25 février prochain à Tizi-Ouzou, alors que les Championnats arabes auront lieu le 15 février prochain, sur les rives de la Mer-Morte, en Jordanie.

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL DE SHARJAH (2E ÉTAPE)

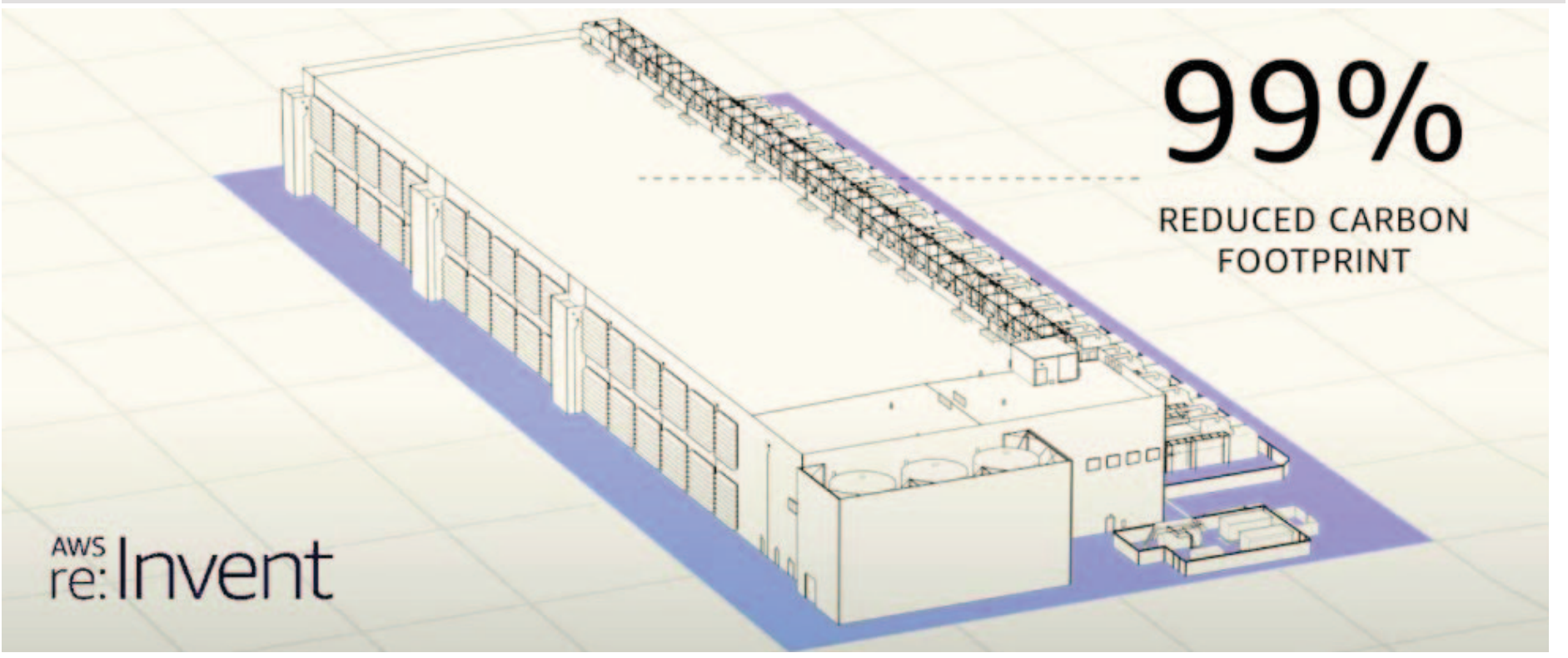
Deuxième place pour l'Algérien Hamza Yacine

LE CYCLISTE algérien Yacine Hamza a terminé à la deuxième place de la deuxième étape du Tour international cycliste de Sharjah (Emirats arabes Unis), disputée samedi sur une distance de 127 kilomètres entre Wheat Farm (Maliha) et Al Dhaid University.L'Algérien qui évolue sous les couleurs de la formation émiratie «Dubai Police Club» a parcouru la distance en 2h48m45sec, soit le même chrono enregistré par le vainqueur Rajovic Dusan «Team Solution Tech-vini Fantini», connu pour ses participations aux Tours d'Espagne, d'Italie et de France.Les autres coureurs de la sélection algérienne ont réussi à finir dans le premier groupe de la course en réalisant le même temps que le vainqueur.L'équipe nationale est représentée dans cette compétition par Azzedine Lagab, Hamza Amari, Ayoub Sahiri, Salah Eddine Ayoubi Cherki et Islam Mansouri et Youcef Reguigui, sous la conduite de l'entraîneur national Khalil Tamarent, assisté dans sa tâche par le mécanicien Abderrahmane Boureza et du soigneur Tarek Boudiaf.

NATATION/CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL DES BENJAMINS

Le MC Alger sacré à Oran

LES JEUNES nageurs du MC Alger ont nettement dominé le championnat national hivernal des benjamins, clôturé dans la soirée du samedi au niveau de la piscine olympique du centre nautique du complexe olympique Miloud Hadefi à Oran, en remportant 21 médailles, dont 12 en or, 5 argent et 4 bronze.Les nageurs et nageuses du MC Alger ont nettement dominé la plupart des styles de nage, notamment chez les filles, et ce, depuis l'entame de la compétition, avec un total de 21 consécrations (12 or, 5 argent et 4 bronze).La deuxième place au classement final est revenue à l'équipe de l'USM Alger, avec 21 médailles (7 or, 9 argent, 5 bronze), devant le club Rouad Fouka avec 10 médailles dont 7 or et 3 bronze.Au classement général mixte, le MC Alger a totalisé 36.828 points, avec une large avance sur le club de l'USM Alger (22.698 pts), au moment où le podium est complété par la formation Assirem Natation El-Kseur (20.598 pts).Les nageurs, Mekki Anis de l'USM Alger et Melissa Rouibi du club Rouad Fouka ont été élus meilleurs nageurs dans cette compétition après avoir remportés trois médailles d'Or chacune.Le directeur technique national, Réda Zemmouri a estime que le niveau de la compétition était plus qu'acceptable avec des chronos satisfaisants et une rude concurrence, devant une assistance nombreuse durant les trois jours de la compétition.»Nous restons optimistes pour l'avenir de la discipline, grâce à l'émergence de jeunes nageurs dotés d'un potentiel très intéressant».»Le déroulement des épreuves au Centre nautique du Complexe olympique +Miloud Hadefi+ a contribué aussi à la réussite de la compétition, en raison des conditions idéales qu'offre cette importante infrastructure aux critères mondiales», a-t-il ajouté.Ce rendez-vous national hivernal des benjamins de trois jours, organisé par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des jeux aquatiques et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a connu une présence record de 540 jeunes nageurs et nageuses, représentant 92 clubs de différentes ligues de wilayas du pays.Une cérémonie de remise de trophées aux vainqueurs a clôturé cette compétition, qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, en présence des membres de la FAN et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et de la ligue organisatrice.



Frugalité, liquid cooling, IA… AWS optimise l'infrastructure de ses datacenters avec un PUE à 1,04 !

En préliminaire à sa conférence « Re:Invent 2024 », AWS annonce avoir atteint les 100% d'énergie renouvelable dans ses datacenters et veut y généraliser le refroidissement liquide.

AWS:Reinvent 2024 débute aujourd'hui avec sa traditionnelle et très attendue pluie d'annonces et innovations Cloud. Et pour nous mettre l'eau à la bouche, le cloud d'Amazon veut afficher un visage plus éco-responsable avec quelques annonces phares.

Tout d'abord, AWS confirme avoir atteint 7 ans avant sa deadline « 2030 » son objectif d'atteindre 100% d'énergie renouvelable dans la consommation électrique de ses opérations.

Par ailleurs, AWS a pour la toute première fois publié les chiffres PUE de ses datacenters (Power Usage Effectiveness), et ils sont bien meilleurs que les prédictions des analystes. En 2023, AWS a atteint un PUE global de 1,15 (pour l'ensemble de ses datacenters) avec même un PUE à 1,04 pour ses dernières régions cloud les plus efficientes !

Mais surtout, AWS a annoncé une série de changements majeurs dans la conception de ses datacenters et de ses infrastructures cloud. Notamment, l'hyperscaler va généraliser le refroidissement liquide sur tous ses serveurs IA (et d'autres machines) que ces derniers soient animés par ses propres accélérateurs Trainium 2 ou par ceux de NVidia (à l'instar des nouvelles machines animées par les superchips GB200). « AWS a développé de nouvelles solutions de refroidissement mécanique offrant un refroidissement configurable « liquid-to-chip » dans ses centres de données nouveaux et existants » explique l'hyperscaler.

Par ailleurs, AWS utilise désormais une IA maison pour optimiser l'emplacement des racks au sein même de ses datacenters et aurait déjà obtenu des gains d'efficience de l'ordre de 12%.

Enfin, AWS annonce avoir à la fois mis à jour ses systèmes de contrôle et simplifier la distribution électrique au sein de ses datacenters.

« Les dernières améliorations apportées à la conception des datacenters d'AWS comprennent une distribution électrique simplifiée et des systèmes mécaniques, qui permettent une disponibilité de l'infrastructure de 99,9999 %. Les systèmes simplifiés réduisent également de 89 % le nombre potentiel de racks pouvant être affectés par des problèmes électriques » assure un communiqué publié par AWS.

D'autres améliorations dans le design des datacenters permettent à « l'infrastructure d'AWS de se révéler 4,1 fois plus efficace qu'une infrastructure on-premises. Lorsque les charges de travail sont optimisées sur et pour AWS, l'empreinte carbone qui leur est associée peut-être réduite jusqu'à 99% » ajoute l'hyperscaler.

Parmi ces améliorations, AWS a instauré un nouveau système de refroidissement, intégrant une architecture mono-face et des capacités de refroidissement liquide, qui permet une réduction de 46% de la consommation énergétique mécanique en période de pointe, tout en maintenant une consommation d'eau stable par mégawatt.

Sur le plan structurel, AWS repense la construction même de ses infrastructures. L'utilisation de matériaux bas carbone et l'optimisation de la conception permettent de réduire de 35% l'empreinte carbone du béton par rapport aux standards de l'industrie.

Cette approche s'accompagne d'une réduction globale de l'utilisation d'acier dans la construction.

Enfin, les efforts écologiques s'étendent également aux systèmes de secours, avec l'adoption progressive du diesel renouvelable pour les générateurs de backup.

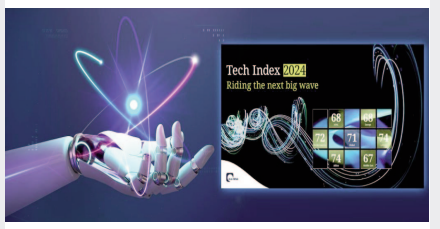
Ce carburant biodégradable et non toxique réduit jusqu'à 90% les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son cycle de vie comparé au diesel fossile.

Cette transition est déjà effective en Europe et en Amérique.

« AWS continue d'innover sans relâche dans son infrastructure pour créer le cloud le plus performant, résilient, sécurisé et durable pour les clients du monde entier », explique Prasad Kalyanaraman, vice-président des services d'infrastructure chez AWS.

« Ces capacités de datacenter représentent une avancée importante avec une efficacité énergétique accrue et une prise en charge flexible des charges de travail émergentes. Mais ce qui est encore plus excitant, c'est qu'ils sont conçus pour être modulaires, ce qui nous permet de moderniser notre infrastructure existante par le refroidissement liquide et l'efficacité énergétique afin d'alimenter des applications d'IA générative tout en réduisant notre empreinte carbone ».

La Tech mondiale reste optimiste malgré les contextes très incertains



L'INDICE technologique 2024 (Tech Index) de DLA Piper révèle une surprenante confiance du secteur tech mondial, y compris dans les entreprises européennes, malgré un contexte économique et géopolitique très incertain.

Publié tous les deux ans, l'indice de confiance de la Tech de DLA Piper s'internationalise en 2024. Celui-ci cherche à analyser et mesurer les perspectives et tendances du secteur technologique. Une internationalisation qui lui permet d'atteindre un niveau historique de 71 points, dépassant le précédent record de 68. Cette tendance positive se manifeste particulièrement en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Afrique, tandis que le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie-Pacifique affichent un optimisme plus modéré mais tangible de 68 points.

Les perspectives de croissance s'avèrent en effet encourageantes : deux tiers des entreprises interrogées anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires sur les 12 prochains mois, dont plus d'un tiers table sur une progression supérieure à 6%.

L'IA au cœur de cette dynamique

L'intelligence artificielle émerge comme le moteur principal de cette dynamique optimiste, avec 63% des répondants qui l'identifient comme leur priorité stratégique. L'Europe se distingue particulièrement sur ce point, 72% des organisations européennes plaçant l'IA au cœur de leur développement. Une IA jugée essentiellement par les européens d'abord comme un levier d'efficacité et productivité, un moyen de gagner en flexibilité et un outil d'aide à la prise de décisions plus éclairées.Mais une IA qui inquiète sur ses coûts de mise en œuvre et qui interroge surtout les européens sur ses impacts sur l'emploi, sur son ROI, sur les défis de conformité alors que les autres régions d'y mondent y voit davantage des défis de sécurité et de confidentialité, des défis éthiques ou des résistances au changement.

Une cybersécurité à l'agenda mais pleine de paradoxes

Autre sujet phare, la cybersécurité tient une place privilégiée aussi bien dans le rapport que dans l'agenda des entreprises. Le rapport DLA Piper 2024 révèle un paradoxe dans l'approche des entreprises face aux cybermenaces. Alors qu'une majorité des organisations affiche une confiance marquée dans leurs dispositifs de protection, l'analyse approfondie dévoile des fragilités structurelles préoccupantes et révèle qu'en pratique beaucoup n'ont pas encore mis en place des mesures clés, telles que des évaluations régulières des risques ou des stratégies robustes de gestion des incidents.

Cette dichotomie se manifeste particulièrement dans le décalage entre perception et réalité opérationnelle. Si 79% des entreprises ont désigné un responsable dédié aux incidents cyber, seules 75% disposent effectivement d'un plan d'action formalisé. Cette situation traduit un optimisme potentiellement excessif face à des menaces en constante sophistication.

Pour les rapporteurs, l'évolution du cadre réglementaire, notamment avec l'introduction de directives comme NIS2 en Europe et CIRCIA aux États-Unis, pousse néanmoins les organisations vers une approche plus structurée. La cybersécurité s'intègre progressivement aux stratégies de transformation numérique, dépassant son statut initial de simple centre de coût pour devenir un véritable investissement stratégique. Cette mutation s'accompagne d'une prise de conscience croissante : la conformité réglementaire, au-delà des contraintes qu'elle impose, constitue un catalyseur d'innovation et de résilience organisationnelle. 75% des participants considèrent l'environnement réglementaire actuel comme favorable à la croissance. Toutefois, l'écart persistant entre la confiance affichée et le niveau réel de préparation des entreprises souligne l'urgence d'un renforcement substantiel des dispositifs de protection.

OpenAI lance Operator, son premier agent IA qui agit en votre nom sur le Web



OpenAI dévoile Operator et va donner des sueurs froides à tous les acteurs de la RPA. Cette technologie marque une évolution significative dans l'automatisation des tâches quotidiennes sur le Web et le PC, transformant la manière dont nous interagissons avec les interfaces numériques. Un aperçu d'un futur où nous n'utiliserons plus les logiciels comme nous le faisons depuis les débuts de Windows…

La rumeur courrait depuis des semaines. OpenAI préparait une offensive d'ampleur sur les Agents AI au cœur de ChatGPT avec un premier agent dénommé OpenAI capable de naviguer sur le Web et contrôler l'ordinateur sans présence de l'utilisateur et à la place de l'utilisateur. Dit ainsi, ça ressemble beaucoup aux systèmes RPA d'automatisation des tâches. Sauf que le système est intelligent et qu'on n'a pas à lui apprendre comment faire.

Hier soir, la rumeur est devenue (presque) une réalité. Dit autrement, Operator d'OpenAI est un premier agent intelligent signé OpenAI qui peut naviguer sur le Web et réaliser toutes sortes de tâches pour vous : réserver des billets, trouver puis réserver un restaurant, capturer des données et les réinjecter dans un formulaire, etc. Il suffit de lui dire ce que l'on veut et l'IA découpe sa mission en multiples tâches ou étapes qu'elle concrétise grâce au Web et à l'ordinateur vous évitant l'ouverture de plusieurs fenêtres, des copier/coller, et autres choses peu amusantes et chronophages.

« Grâce à son propre navigateur, il peut consulter une page web et interagir avec celle-ci en tapant du texte, en cliquant et en faisant défiler la page » explique OpenAI avant d'ajouter

« Operator est l'un de nos premiers agents IA, des IA capables de travailler de manière autonome — vous lui confiez une tâche et il l'exécute. »

Au cœur de cette innovation se trouve le Computer-Using Agent (CUA), un nouveau modèle IA fusionnant la vision par ordinateur de GPT-4o avec des capacités de raisonnement avancées issues de l'apprentissage par renforcement (et donc des travaux réalisés avec OpenAI o1). Cette architecture permet à Operator d'interagir naturellement avec les interfaces graphiques, manipulant boutons, menus et champs de texte comme le ferait un utilisateur humain.

Operator opère dans son propre navigateur dédié, permettant une exécution sécurisée des tâches tout en maintenant la possibilité d'une reprise en main instantanée des choses par l'utilisateur. Cette flexibilité s'étend à la gestion multitâches, permettant l'exécution simultanée de plusieurs opérations complexes.

Reste qu'Operator n'est pas véritablement disponible. En « early preview », il n'est actuellement accessible qu'aux utilisateurs américains disposant par ailleurs du très onéreux abonnement « ChatGPT Pro » (à 200 dollars par mois).

OpenAI prévoit qu'après cette phase de tests, son Operator soit étendue aux abonnés Plus, Team et Enterprise. Cette stratégie de déploiement progressif permet un affinage continu des capacités d'Operator à travers les retours d'expérience utilisateur.

On rappellera qu'OpenAI n'est pas le seul acteur du marché à s'intéresser aux Agents IA capable de piloter le PC à la place de l'utilisateur. Anthropic expérimente sur Claude AI une fonctionnalité similaire connue sous le nom de « Computer Use ».

Google développe deux projets similaires – connus sous le nom de « Project Mariner » et Project JARVIS – permettant à Gemini de prendre le contrôle de Google Chrome pour aider les utilisateurs à gérer des tâches quotidiennes en ligne, telles que la recherche d'informations, l'achat de produits ou la réservation de vols, grâce à des capacités d'interprétation de l'affichage écran et de contrôle de la souris et du clavier.

De son côté Microsoft vient d'introduire le support des Agents au cœur de Microsoft 365 Copilot Chat et peaufine actuellement une fonctionnalité Copilot Vision qui permet à Copilot de lire ce que vous voyez à l'écran et de vous assister en temps réel.

Reste que le lancement d'OpenAI Operator représente ainsi un jalon supplémentaire franchi dans l'évolution des assistants IA vers des systèmes plus utiles et actifs au quotidien, marquant une transition vers des systèmes véritablement autonomes capables d'interagir avec le web et l'ordinateur de manière naturelle et efficace avec ou sans la présence de l'utilisateur !

Instagram lève le rideau sur Edits : Un éditeur vidéo ambitieux pour concurrencer CapCut

CapCut n'étant plus disponible, Instagram est sur le point de dévoiler Edits, « une suite complète d'outils créatifs ». Voici tout ce qu'il est conçu pour faire.

Instagram prépare le lancement de son propre éditeur vidéo. En début de semaine, Adam Mosseri, responsable d'Instagram, a révélé les détails d'Edits, une application gratuite qui propose une multitude d'outils et de paramètres pour aider les créateurs à embellir et optimiser leurs vidéos. Disponible dès maintenant en précommande, l'application sera lancée sur iPhone le 13 mars, suivie d'une version Android peu de temps après.

D'après la description de Mosseri et la page App Store d'Edits, on peut capturer et éditer des clips d'une durée maximale de 10 minutes. Il est notamment possible de modifier la résolution, la fréquence d'images et la plage dynamique. Edits permet également de choisir parmi une gamme de polices, de filtres, d'autocollants et d'effets sonores. On peut aussi ajouter et personnaliser ses légendes, renforcer le son pour couper tout bruit de fond et rendre les voix plus claires. Une boîte à outils d'effets spéciaux basés sur l'IA permet d'animer les images. Il est possible de modifier l'arrière-plan avec des écrans verts et d'ajouter des superpositions vidéo. Les vidéos seront partageables sur Instagram en 1080p, exportables sans filigrane et partageables avec d'autres plateformes.

L'ère de l'informatique quantique arrive,

vers un effondrement des systèmes de chiffrement existants



L'ÉVOLUTION fulgurante de technologies majeures, telles que l'intelligence artificielle générative et l'informatique quantique, accentue les risques en matière de cybersécurité. Dans un contexte mondial de plus en plus tendu, ces avancées sont synonymes de bouleversements importants.

Dans les mois et années à venir, le milieu de la cybersécurité devrait évoluer sous l'influence croisée de l'intelligence artificielle générative et des ordinateurs quantiques, le tout alimenté par les tensions géopolitiques croissantes entre les nations. Le cabinet N&SP a identifié les principales tendances en matière de cybersécurité. Parmi celles-ci figurent :

les ordinateurs quantiques,
le piratage avancé soutenu par des États,
les attaques ciblant les systèmes cyberphysiques (CPS) et l'Internet des objets (IoT),
la sécurité du cloud,
le modèle de « confiance zéro » (Zero Trust).

Un effondrement des systèmes de sécurité

N&SP a notamment souligné l'importance de se préparer à l'ère des ordinateurs quantiques.

En effet, avec l'émergence de cette technologie, la capacité à briser les algorithmes de chiffrement actuels pourrait augmenter, rendant nécessaire le développement de nouveaux systèmes de sécurité. Bien que Jensen Huang, PDG de Nvidia, estime qu'il faudra encore 20 ans avant que les ordinateurs quantiques ne deviennent opérationnels, entreprises et gouvernements du monde entier investissent déjà massivement pour anticiper l'éventuel effondrement des systèmes de cryptographie actuels.

La plus longue série de victoires en casino a permis à un homme de transformer 50 dollars en 40 millions de dollars en 2 ans !



Et cet homme est vite devenu une légende dans le monde du casino, il s'agit du grec Anargyros Karabourniotis, plus connu sous le nom d'Archie Karas. Il est aujourd'hui considéré comme le plus grand gambleur de tous les temps, un des plus chanceux aussi, et son histoire est proprement édifiante.

Son histoire commence à la descente de son bateau, en provenance de Grèce, où il rejoint Los Angeles. Là, il apprendra à jouer au poker et se révèlera être un joueur très doué. Grâce à une stratégie agressive, il arrivera à se faire un petit pactole de 2 millions de dollars. Malheureusement, il se frottera ensuite à des joueurs plus expérimentés, sur des tables avec de grosses sommes en jeu, qui lui feront perdre tous ses gains, si ce n'est un billet de 50 dollars qu'il trouva roulé en boule au fond de sa poche. Loin d'être démoralisé, il choisit de tenter d'aller faire fructifier son maigre butin à Las Vegas. Et c'est là qu'il écrira une des plus improbables pages de l'histoire du jeu.

Archie commencera son aventure sur des tables de poker à petite mise, au Mirage, jouant au razz, où son indéniable talent pour le jeu lui permettra de gagner plusieurs dizaines de milliers de dollars. Puis c'est au billard, autre jeu qu'il maîtrise à la perfection, qu'il continuera son ascension jusqu'à atteindre son premier million de dollars. Il retourne alors sur les tables de poker, mais cette fois au Binion's Horseshoe, et avec des sommes beaucoup plus importantes. Il y gagnera 3 nouveaux millions de dollars.

Puis, avec cette somme importante dans les poches, il attendra, assis à sa table de poker, d'éventuels compétiteurs. Et ce furent les meilleurs joueurs de poker du monde qui vinrent l'affronter, tels que Stu Ungar, 3 fois vainqueur des World Series of Poker, ou Chip Reese, considéré comme le meilleur joueur en Cash game, et Johnny Chan. La plupart du temps suivant les règles du razz, mais parfois aussi en 7-card stud, Archie triomphera de tous ses adversaires grâce à une tactique magistrale et un sang-froid incroyable, n'ayant jamais peur de miser tout son argent d'un coup. En seulement 6 mois, il transforma ses 50 dollars en 17 millions de dollars. Mais sa réussite en poker fut tellement grande que plus personne ne voulut jouer contre lui, ainsi Archie Karas dut trouver un autre jeu pour continuer sa série victorieuse, et il se tourna vers le craps. Mais là où le poker est un jeu où la stratégie et la position de chip-leader sont importantes, le craps n'est avant tout que de la chance.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Cet État promet près d'un million d'euros à celui qui décryptera des symboles vieux de 5 000 ans

•
de mystérieuses écritures datant de plusieurs milliers d'années.
Un défi qui motive des compétiteurs du monde entier.



Le ministre en chef de l'État du Tamil Nadu, en Inde, a promis une récompense de près d'un million d'euros à quiconque parviendra à décrypter un bout d'histoire : de mystérieuses écritures datant de plusieurs milliers d'années. Un défi qui motive des compétiteurs du monde entier. Un pactole alléchant pour un challenge de taille. Si vous êtes fan d'archéologie à la Indiana Jones, cette région indienne pourrait bien vous permettre de réaliser vos rêves. Toute personne en mesure d'interpréter des écritures de l'Âge de bronze recevra la modique somme d'un million de dollars (l'équivalent de plus de 960 000 euros), a promis le ministre en chef de l'État du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, rapporte la BBC. Et pour cause : découverts dans la Vallée de l'Indus par des archéologues (dans le nord-ouest de l'Inde, vers le Pakistan), ce mélange de signes et de symboles mystérieux pourrait bien permettre de percer les secrets d'une civilisation éteinte. Mais la tâche n'est pas aisée : cela fait plus d'un siècle que des linguistes, scientifiques, archéologues et informaticiens se sont succédé pour déchiffrer, sans succès. Qu'est-ce qu'une licorne, des signes en reliefs, et ce qui ressemble à une lampe sur un tabouret, tous présents sur la pierre, ont en commun ? Personne ne peut encore le dire.

Des milliers de tentatives à travers le monde

Ces échecs à la chaîne n'ont pourtant pas découragé les milliers d'opportunistes du monde entier, attirés par le jackpot à la clé. Même avant la prime, les chercheurs de l'université de Washington avaient lancé un appel international, et recevaient déjà de nombreux e-mails chaque semaine. Des autoproclamés décrypteurs, de toutes professions, affirmaient avoir enfin trouvé la traduction officielle.

Les un million de dollars n'ont fait qu'alourdir la pile.

« Ils prétendent avoir résolu le problème et que l'affaire est close », explique Rajesh PN Rao à la BBC. Il est professeur titulaire de la chaire Hwang à l'université de Washington et auteur d'études évaluées par des pairs sur l'écriture Indus. Mais le déchiffrage pose de nombreux défis : d'abord, le nombre faible d'écritures (environ 4 000 au total) et sur des petits objets comme des tablettes, des poteries ou des sceaux.

Donc assez brèves. Il n'existe pas non plus de pierre de Rosette, objet bilingue qui avait permis de traduire les hiéroglyphes égyptiens.

Une licorne intrigante

Un symbole revient souvent et pourrait ravir les fans de fantaisies : la licorne. Ainsi, les théories les plus spectaculaires associent les écritures à du contenu religieux ou mythologique, ce qui semble peu probable car les sceaux de pierre retrouvés seraient plutôt utilisés pour le commerce explique Rajesh PN Rao à la BBC.

Cette énigme avait pu être résolue grâce à l'informatique, notamment grâce à la chercheuse au Tata Institute of Fundamental Research (TIFR) de Bombay Nisha Yadav et des méthodes statistiques. Mais les progrès s'arrêtent là. « Nous ne savons toujours pas si les signes sont des mots complets, des parties de mots ou des parties de phrases », constate-t-elle au micro de la BBC.

La mystérieuse disparition d'une civilisation

Apparue il y a 5 300 ans, à l'Âge de bronze, la civilisation de la vallée de l'Indus — aussi appelée Harappa — est l'une des premières sociétés urbaines du monde. Agriculteurs et commerçants vivaient dans des villes fortifiées en briques cuites, et ont prospéré pendant des siècles. Plus de 2 000 sites auraient ainsi été découverts dans la région. Outre la langue, de nombreux secrets harappéens restent encore bien gardés. Comment cette société était-elle gouvernée ? Quelles étaient ses croyances ? Guerres, famines, catastrophes naturelles… Qu'est-ce qui a causé son déclin ? Mystère. De quoi inspirer les prochaines générations d'archéologues et futurs remake des Aventuriers de l'arche perdue… Pour ça, rien de mieux qu'une bonne chasse au trésor.

Etats-Unis : Bienvenue au Golfe d'Amérique… Le Golfe du Mexique rebaptisé par l'administration Trump

GÉOGRAPHIE VARIABLE • A la demande de Donald Trump, le Département de l'Intérieur a pris cette décision, jugée essentielle à l'histoire et à l'économie des Etats-Unis

L'ADMINISTRATION Trump a annoncé vendredi avoir changé le nom du Golfe du Mexique en « Golfe d'Amérique » et rebaptisé le Denali, le sommet le plus haut d'Amérique du Nord situé en Alaska, en « Mont McKinley », une décision qui suscite des réactions mitigées. Ces mesures font suite aux promesses du président Donald Trump de rétablir certains noms historiques, rapporte The New York Times et d'autres médias américains.

Le Département de l'Intérieur a affirmé que ce changement de nom du golfe était « l'un des atouts les plus vitaux de l'histoire et de l'économie de la Nation ». Le gouverneur de Floride Ron DeSantis a déjà adopté cette appellation, mentionnant dans un avertissement météorologique hivernal une zone de basse pression se déplaçant « à travers le Golfe d'Amérique » vers la Floride.



Une carte inédite révèle d'immenses réserves d'hydrogène naturel sous 30 États américains



Des chercheurs ont cartographié pour la première fois les réserves naturelles d'hydrogène aux États-Unis, révélant un potentiel colossal pour cette source d'énergie propre et ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de la transition énergétique.

Des chercheurs ont identifié des zones aux États-Unis susceptibles de contenir des réserves naturelles d'hydrogène en quantités exploitables, grâce à une carte inédite du territoire à grande échelle.

Ces résultats remettent en question l'idée répandue selon laquelle l'hydrogène naturel ne s'accumule pas en quantité suffisante sur Terre pour être extrait et utilisé comme source d'énergie.

"La carte est fascinante, car elle montre que plusieurs régions américaines pourraient recéler une ressource d'hydrogène sous la surface", a déclaré Sarah Ryker, spécialiste des ressources énergétiques à l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), l'organisme à l'origine de cette découverte, au site spécialisé Live Science. Les zones potentiellement riches en hydrogène, marquées en bleu foncé sur la carte, incluent notamment le Michigan, l'est du Kentucky et le sud du Dakota du Nord, ainsi que des parties du Kansas, du Colorado et de l'Iowa.

Ces réserves d'hydrogène "géologique", aussi appelées hydrogène "blanc" ou "doré", se forment naturellement par des réactions chimiques dans les roches, notamment par la dissociation de l'eau en hydrogène et oxygène.

TRENTE ÉTATS À CREUSER

En somme, l'étude, publiée le 16 janvier, explique qu'au moins trente États américains possèdent les conditions nécessaires pour accumuler de l'hydrogène, avec un fort potentiel dans le Midwest, sur la côte californienne et sur le littoral est. La faisabilité de l'exploitation de ces ressources dépend de trois facteurs : des sources d'hydrogène, des roches-réservoirs et des barrières naturelles pour piéger le gaz. Les chercheurs espèrent que ces données guideront les futures explorations énergétiques. Une précédente étude de l'USGS avait estimé que les réserves totales d'hydrogène enfouies dans la croûte terrestre atteindraient 6,2 trillions de tonnes. Si seulement 2% de ces réserves étaient accessibles, elles suffiraient à alimenter l'ensemble de la planète en énergie pendant 200 ans. Cependant, cette estimation ne précisait pas l'emplacement des réserves, d'où l'importance de cette nouvelle carte.

UN BOOM DE L'HYDROGÈNE ATTENDU PAR LES SCIENTIFIQUES

La découverte pourrait bouleverser le marché de l'énergie. Considéré comme une source propre et renouvelable, l'hydrogène est promis à une forte expansion : sa demande mondiale pourrait être multipliée par cinq d'ici 2050, selon les projections des chercheurs. Son potentiel colossal le place comme un acteur clé de la transition énergétique mondiale, notamment dans les secteurs industriels ou les transports, où la décarbonation est cruciale pour l'avenir de la planète.

Ces plantes de l'Antarctique seraient suffisamment robustes pour pousser sur la Lune



DES PLANTES issues de deux espèces prélevées sur un glacier de l'Antarctique sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire à celle du sol lunaire. Il s'agit de végétaux "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptés à la vie dans des conditions extrêmes (La Reppublica).

"Les déserts froids de l'Antarctique sont probablement ce qui se rapproche le plus d'une planète extraterrestre", explique Cesar Amaral, astrobiologiste à l'université d'État de Rio de Janeiro, cité par le média italien La Reppublica. D'une planète, ou alors d'un satellite naturel comme la Lune, qui partage, en effet, avec le continent blanc bien d'autres caractéristiques que sa couleur pâle… Ainsi, deux espèces peuplant un glacier de la péninsule antarctique – la mousse Sanionia uncinata et la fleur Colobanthus quitensis – sont parvenues à pousser en laboratoire sur un substrat dont la composition était similaire au régolithe lunaire, c'est-à-dire à la couche rocheuse superficielle de cet astre, d'après une récente étude publiée dans les annales de l'académie brésilienne des sciences.

LEUR PARTICULARITÉ ?

Il s'agit d'espèces "extrêmophiles", c'est-à-dire adaptées à la vie dans des conditions extrêmes : sécheresse, gel, vents violents et rayonnement solaire intense.

Des "habitats miniatures" loin de la Terre

Pour chaque espèce, les chercheurs de la base scientifique Comandante Ferraz – située sur l'île du Roi-George à la pointe nord de la péninsule antarctique et gérée par le Brésil – ont prélevé une soixantaine d'échantillons en bordure d'un glacier à proximité.

Certains ont ensuite été cultivés en laboratoire (sur du régolithe lunaire ou martien), et d'autres dans leur environnement naturel.

Au bout de deux semaines, les végétaux ont poussé de manière similaire sur le régolithe lunaire et dans leur habitat d'origine. Aucun signe de vie, en revanche, sur le régolithe martien. Ces deux plantes de l'Antarctique pourraient être les "deux premières espèces candidates à coloniser le sol extraterrestre", estime néanmoins Cesar Amaral. Leur présence enrichit en effet le sol en azote, ce qui pourrait ensuite favoriser la culture de variétés agricoles utiles à la consommation humaine, note l'astrobiologiste. Tels des "habitats miniatures", elles fournissent ainsi des services écologiques importants en hébergeant des bactéries, des champignons ou des insectes bénéfiques.

UN EXAMEN (PRESQUE) SANS GRAVITÉ

Il reste cependant à leur faire passer le test de la gravité réduite – une condition éprouvée avec succès par la mousse Grimma pulvionata ainsi que par le pâturin des prés, notamment.

En 2015, l'astronaute américain Scott Kelly cultivait un "jardin galactique" de zinnias (fleurs originaires du continent américain) à bord de la station spatiale internationale tandis qu'en 2020, un micro-jardin de trente centimètres capable d'héberger des plants de légumes était lancé en orbite à bord d'un satellite, rappelle La Reppublica.

Les plantations lunaires et l'étude du régolithe comptent parmi les domaines que compte explorer l'Agence spatiale américaine (Nasa) pour sa future mission sur la Lune, Artemis III.

Boom des énergies renouvelables en Europe: comment le solaire et l'éolien font chuter les fossiles



ENFIN une bonne nouvelle pour 2024 ! Malgré plusieurs records climatiques inquiétants, cette année a également vu la victoire des énergies renouvelables sur les énergies fossiles, le solaire et l'éolien représentent la moitié de la production électrique de l'Union européenne. L'énergie solaire a supplanté pour la première fois le charbon dans l'Union européenne en 2024 et permis de porter la part des énergies renouvelables à près de la moitié de la production d'électricité des 27, selon un rapport diffusé jeudi. Dans le même temps, la production à partir de gaz "a diminué pour la cinquième année consécutive et la production totale d'électricité fossile a atteint un niveau historiquement bas", a rapporté le cercle de réflexion Ember dans un rapport sur l'électricité en Europe.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

7 symptômes évocateurs de pneumonie

BIEN-ÊTRE

Une pneumonie n'est jamais silencieuse et débute brutalement par des symptômes caractéristiques.



Vous toussez ? Vous avez de la fièvre ? Votre bronchite ne se soigne pas ? C'est peut-être une pneumonie, une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. "Le début d'une pneumonie est souvent très brutal (quelques heures)" et "toujours symptomatique. Pour l'anecdote, on peut lire dans la littérature scientifique que la pneumonie est comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein""

1. Une fièvre supérieure à 39°C

"Souvent, dans le cas d'une pneumonie, il y a une montée de la température autour de 39-40°C, décrit notre interlocutrice. Une fièvre importante est un signe d'alerte. Il ne faut pas se dire que ça va passer et il convient de consulter un médecin. L'automédication avec des anti-inflammatoires ou des antibiotiques est vraiment déconseillée car il y a un risque de complications". Par ailleurs, notez qu'une pneumonie sans fièvre peut exister "mais n'est pas classique", indique le Dr Nocent-Edjnaini.

Pneumonie : premiers symptômes, durée, cause, mortelle ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons. Elle peut être grave chez les personnes fragiles et de plus de 65 ans. Quels sont les premiers symptômes ? La bactérie en cause ? Est-elle contagieuse ? Mortelle ? Quel traitement pour la soigner ? Interview de Louis Stoffaes, interne en pneumologie.

2. Des difficultés à respirer

"Il peut y avoir des essoufflements au début d'une pneumonie qui se traduisent par des difficultés à respirer ou un souffle court", rapporte le médecin.

3. Des douleurs au thorax

"La pneumonie peut se caractériser par des douleurs thoraciques, qui ne sont toutefois pas systématiques", décrit la pneumologue. Ces douleurs augmentent généralement à l'inspiration. Les douleurs dans la poitrine sont observées particulièrement lorsque le foyer infectieux est en contact avec la plèvre.

4. Une toux expectorante

"La toux est l'un des signes les plus caractéristiques d'une pneumonie. En général, c'est une toux qui rejette des crachats", souligne-t-elle. Avant de préciser qu'il est difficile pour le "grand public de faire la différence entre une pneumonie ou une bronchite".

5. Des crachats

Il peut y avoir parfois des crachats, qui n'est pas un signe typique d'une pneumonie mais qui peut la faire suspecter. Là encore, ce n'est pas systématique.

6. Une importante fatigue

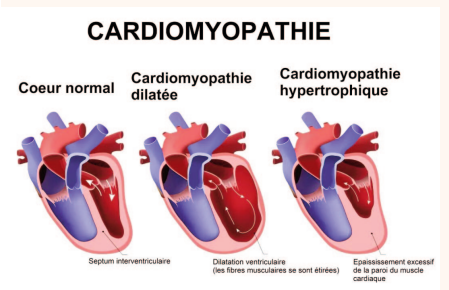
"En général, dans le cas d'une pneumonie, on observe une belle fatigue et un état de malaise général. Ce signe est commun à de nombreuses maladies et n'est pas spécifiquement caractéristique d'une pneumonie", tient à rétablir notre médecin.

7. Des frissons intenses

La pneumonie peut parfois être associée à des frissons intenses.

Il convient de consulter rapidement son médecin généraliste si vous avez de la fièvre, une toux qui rejette du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang, des difficultés à respirer et si vous avez des douleurs musculaires, abdominales ou dans la poitrine, et ce, particulièrement si vous êtes âgé ou si vous avez une maladie chronique (BPCO, asthme...). Il est également urgent de consulter si vous avez une bronchite qui semble s'aggraver. Le diagnostic d'une pneumonie est suggéré en premier lieu par l'interrogatoire du malade et l'auscultation pulmonaire. Il est confirmé par la radiographie, montrant une opacité (zone blanche d'un lobe ou d'un segment pulmonaire).

Cardiomyopathie : symptômes, à cause de quoi ?



LA CARDIOMYOPATHIE est une maladie du muscle cardiaque qui peut engager le pronostic vital.

"Les cardiomyopathies sont des maladies du muscle cardiaque, en grande partie génétiques, mais pas exclusivement" commence le Dr Joëlle Sissmann, cardiologue.

La conséquence, c'est que la fonction pompe du ventricule gauche du coeur va être altérée, avec inadéquation entre le débit cardiaque et les besoins, se traduisant par un essoufflement." Là, il faut consulter pour prévenir un éventuel accident cardiaque tel que l'infarctus.

La cardiomyopathie dilatée

Dans cette forme de cardiomyopathie, "la cavité cardiaque augmente de taille", observe la cardiologue. La qualité de la contraction cardiaque est aussi altérée. Résultat, le cœur se contracte mal, et donc se vide mal, provoquant une baisse de débit cardiaque. Il éjecte mal la quantité de sang voulue à chaque battement, laissant un volume résiduel important dans la cavité cardiaque. Ceci aboutit à un essoufflement à l'effort. "Lorsque les causes sont génétiques, le cœur est en général très hypocontractile : il se contracte mal, éjecte mal, provoquant ainsi la baisse du débit cardiaque et donc l'essoufflement (ce qu'on appelle une congestion)", explique-t-elle. "Certaines causes génétiques vont entraîner par le biais d'anomalies moléculaires des altérations du fonctionnement du muscle cardiaque et donc une mauvaise contractilité du cœur qui peu à peu va se dilater". De nombreuses pathologies peuvent également provoquer une dilatation secondaire du cœur. Elles peuvent être "la conséquence d'un infarctus du myocarde ou d'une maladie des valves".

La cardiomyopathie hypertrophique

La cardiomyopathie hypertrophique est une augmentation de l'épaisseur des parois du cœur aboutissant à une augmentation de la taille du ventricule gauche. "De ce fait, le cœur est en général moins élastique qu'en temps normal", explique la cardiologue.

Cela provoque une gêne du remplissage cardiaque et un essoufflement à l'effort. Les causes les plus fréquentes sont l'hypertension artérielle ou le cœur de sportif/le sport intense. Il peut aussi s'agir de maladies génétiques mais c'est "relativement rare", indique Joëlle Sissmann. Parmi elles, les maladies "de surcharge" pouvant être liées à des déficits enzymatiques, provoquant un épaississement du muscle cardiaque, et qui atteignent souvent d'autres organes (par exemple, maladie de Fabri). "On peut également avoir des surcharges en métaux, comme dans la maladie de l'hémochromatose : une surcharge chronique en fer va entraîner un épaississement des parois du cœur et une surcharge d'autres organes comme le foie". Il peut aussi y avoir des anomalies liées à des surcharges de dégradation de protéine comme dans l'amylose cardiaque.

La cardiomyopathie obstructive (CMO) : la mort subite redoutée

La cardiomyopathie obstructive (CMO) désigne une forme de cardiomyopathie hypertrophique avec une paroi si épaisse qu'il y a une gêne à l'éjection du sang lorsque le ventricule se contracte. Les symptômes sont multiples, de l'essoufflement à la syncope mais aussi l'arythmie et peuvent évoluer vers l'insuffisance cardiaque.

"Il s'agit d'une cardiomyopathie hypertrophique particulière avec un obstacle à l'éjection. Cet obstacle va être la cause d'une baisse du débit cardiaque qui peut être tellement brutale à l'effort qu'elle peut provoquer une syncope voire une mort subite", explique la cardiologue. La mort subite est la complication la plus redoutée de cette maladie, survenant chez des patients à haut risque, surtout lorsque la maladie est méconnue ou non diagnostiquée, en particulier chez les sportifs. "La cardiomyopathie obstructive est exclusivement d'origine génétique", observe Joëlle Sissmann. Causée par la mutation d'un gène qui code pour le muscle cardiaque, elle se transmet de manière autosomique dominante : l'enfant peut être atteint si l'un des deux parents porte l'anomalie.

"Il faut savoir qu'il existe tout un catalogue de maladies génétiques qui peuvent être la cause de cardiomyopathies", alerte la cardiologue. "Ainsi lorsqu'on constate une cardiomyopathie hypertrophique, obstructive ou dilatée sans cause évidente, il faut réaliser un génotypage de la personne atteinte, et une enquête familiale", poursuit-elle. "Le dépistage par le biais de l'identification de la mutation génétique qui a été responsable de la cardiomyopathie est nécessaire chez les ascendants et les descendants de la personne identifiée".

Quels sont les symptômes des cardiomyopathies ?

Les symptômes des cardiomyopathies sont assez univoques :

Fatigabilité ;

Essoufflement ;

Douleurs ;

Plus rarement un malaise ;

Plus rarement dans les cardiomyopathies hypertrophiques obstructives, des syncopes, notamment à l'effort (on pense aux sportifs qui tombent brutalement dans les stades).

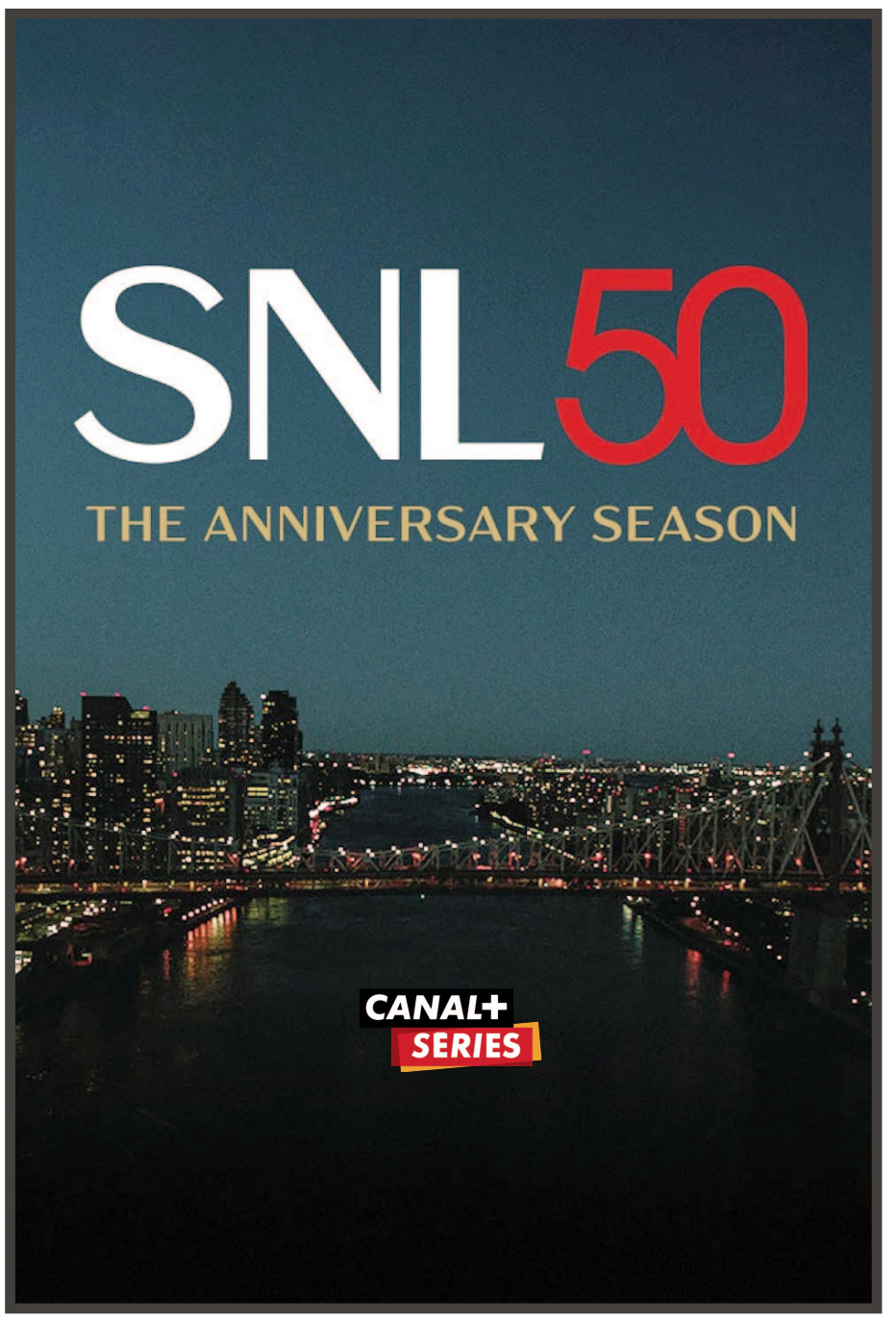




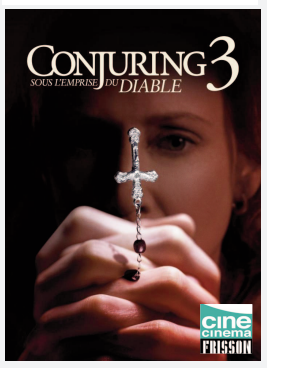


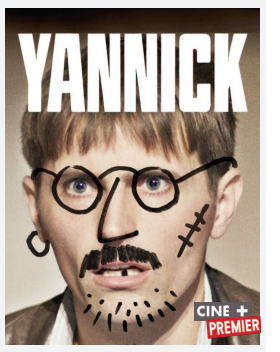




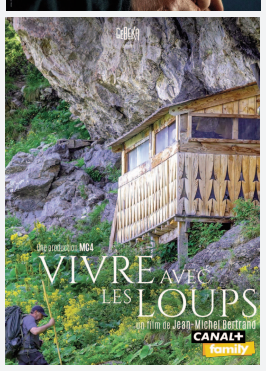


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série dramatique (2025 - France) — TF1
Tout le bleu du ciel

21h05 Histoire 2024 - France — France 2
Auschwitz, des survivants racontent

20h59 Téléréalité (2025 - France) — 6ter
L'amour est dans le pré

21h05 Série d'action Finlande 2024 — CANAL+
Conflict

21h05 Thriller — W9
Etats-Unis - 2013
Parker

20h50 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2021
Conjuring 3 : sous l'emprise du diable

21h05 Série humoristique — 6ter
France - 6 saisons
Kaamelott

21h00 Cinéma - France - 2023 — CINE+ PREMIER
Yannick

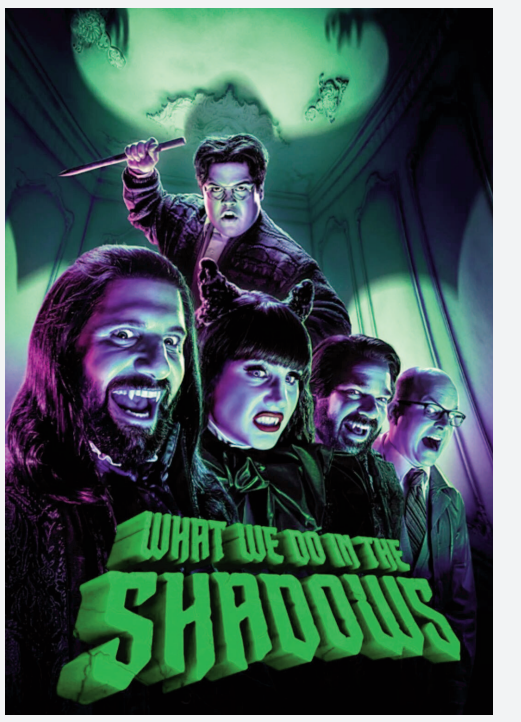
21h10 Série policière — C8
Commissaire Magellan

21h00 Cinéma - États-Unis - 2023 — CINE CINEMA
Une vie

20h50 Film documentaire — CANAL+ family
France - 2023
Vivre avec les loups

21h15 Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2014
Expendables 3

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2024 - États-Unis)
Saison 1 - Épisode 1/2/3

What We Do in the Shadows

Revenu à la vie humaine, Guillermo doit réévaluer son rôle et ses aspirations. Les vampires constatent qu'ils n'ont guère progressé en un demi-siècle ; une prise de conscience amplifiée par le retour de Jerry.

22h18

Divertissement (2025 - Etats-Unis)
Etats-Unis
Saison 50 - Épisode 12

Saturday Night Live

Depuis 1975, l'émission satirique reste une véritable institution dans le paysage audiovisuel américain. Une troupe d'humoristes et de comédiens récurrents comme Pete Davidson composent une succession de sketches parodiant la société américaine lors de ce rendez-vous vespéral de l'humour. Chaque numéro accueille hommes et femmes politiques, stars d'Hollywood, chanteurs, ou encore des acteurs majeurs du monde économique comme invités à l'instar de Daniel Craig et RuPaul.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:58	12:42	15:28	17:49	19:16
CONSTANTINE	06:02	12:46	15:34	17:55	19:21
ALGER	06:16	13:01	15:49	18:10	19:36
OUARGLA	06:04	12:51	15:47	18:08	19:30
CHLEF	06:23	13:07	15:55	18:16	19:42
MOSTAGANEM	06:27	13:12	16:01	18:21	19:47
ORAN	06:30	13:15	16:04	18:25	19:51

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8100 — LUNDI 27 JANVIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	12°
Oran	23°	12°
Constantine	20°	5°
Ouargla	22°	7°

DES ALGÉRIENS MALMENÉS À L'AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE

La provocation de trop !

Les passagers algériens font face à des pratiques indignes dans certains aéroports français, marquées par des files interminables, des contrôles excessifs et un mépris flagrant pour les plus vulnérables. Ces comportements discriminatoires, inacceptables dans une société qui se dit respectueuse des droits, s'ajoutent à des provocations successives qui révèlent une volonté manifeste de ternir l'image de l'Algérie et d'exacerber les tensions, tout en ignorant les principes de justice.

L'incident survenu il y a deux jours à l'aéroport Charles-de-Gaulle soulève de sérieuses interrogations sur le traitement réservé aux voyageurs algériens en France. Le vol AH 1230, en provenance d'Alger, a vu ses passagers confrontés à des conditions de contrôle particulièrement troublantes. Parmi ces passagers se trouvait le réalisateur Bachir Derrais, qui a dénoncé le traitement réservé aux Algériens, qu'il qualifie d'affront. «Tout allait très bien et, soudainement, les policiers ont fermé la majorité des guichets, en laissant un seul ouvert pour les passagers algériens. Un seul guichet !», a-t-il relaté. Plus inquiétant encore, ce guichet, supposément réservé aux Algériens, a fini par prioriser les voyageurs d'autres nationalités. Les détenteurs de visas algériens, craignant un refus d'entrée, se sont retrouvés dans une situation de désarroi total, incapables de manifester leur mécontentement. «Cette situation a fini par provoquer une anarchie et beaucoup ne se sont pas laisser faire», a-t-il expliqué. Il a ajouté : «Les procédures de contrôle, d'une longueur inhabituelle, ont dépassé le temps de vol lui-même. Ce traitement était dénué de toute courtoisie ou égard, laissant des aînés, des malades et des retraités en fauteuil roulant dans une détresse totale».

Ce chaos, selon lui, a entraîné une anarchie généralisée, forçant certains à exprimer leur exaspération face à des conditions qu'il juge inacceptables. Pour Bachir Derrais, ces désagréments posent une question fondamentale : s'agit-il d'une simple coïncidence ou d'une démarche punitive en raison des tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie ?



Des pratiques indignes.

Alors que l'Algérie a retiré son ambassadeur en France depuis plusieurs mois, il souligne l'urgence de protéger les trois millions de membres de la diaspora algérienne. «Cette communauté réside dans un pays marqué par une influence prégnante des courants politiques de droite et d'extrême droite au sein de ses institutions clés», a-t-il déclaré. L'absence de représentation diplomatique adéquate pour ces ressortissants ne peut être tolérée. Par conséquent, «il est primordial pour l'Algérie de rechercher activement des solutions pour maintenir le lien et garantir la protection de ses citoyens à l'étranger», a-t-il affirmé. Il convient de souligner que depuis le début de l'année, la France a mis en place un nouveau contrôle renforcé pour les voyageurs en provenance d'Algérie, créant surprise et confusion parmi les passagers.

Certains avertissements publiés par le ministère français des Affaires étrangères semblent, à travers des conseils de prudence, tenter de ternir l'image de l'Algérie en présentant une image alarmiste du pays. Ces recommandations, disponibles sur le site France Diplomatie, suggèrent des risques de sécurité en Algérie, notamment une menace terroriste persistante, bien que largement maîtrisée grâce aux efforts des forces de sécurité locales. En insistant sur des aspects comme la délinquance et les risques liés aux transports, ces avertissements omettent de prendre en compte une réalité connue par tous et saluée par l'ONU.

Le site semble volontairement insister sur des risques généraux, sans évoquer les succès indéniables de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme. Le pays a joué un rôle central dans la stabilisation du Continent africain, et cela a été reconnu par la communauté internationale. Le Conseil de sécurité des Nations unies, a salué, cette semaine, l'engagement du président Abdelmadjid Tebboune dans la lutte contre le terrorisme ; une reconnaissance de la stabilité de l'Algérie qui contraste fortement avec l'image négative souvent véhiculée par certains rapports.

Les préoccupations liées à la délinquance et aux transports omettent de mentionner les progrès réalisés en matière d'infrastructures et de sécurité en Algérie. En effet, le pays a modernisé ses réseaux de transport, et les grandes villes, telles qu'Alger et Oran, bénéficient désormais de dispositifs de sécurité renforcés, permettant aux visiteurs de se déplacer en toute tranquillité. Il apparaît donc que ces avertissements visent à maintenir une image négative du pays.

Il est également important de souligner que la France a été classée parmi les pays les plus dangereux d'Europe en 2024, avec un indice de criminalité de 55,3 %, selon la plate-forme Numbeo. Cette dernière indique que la France serait le pays développé affichant le taux de criminalité le plus élevé au monde. En comparaison, l'Algérie, classée 47e au niveau mondial, avec un indice de criminalité de 52,22, reste mieux positionnée que la France, qui occupe la 37e place, avec un indice de criminalité de 55,17 et un indice de sécurité de 44,83. Ces chiffres témoignent de l'efficacité des politiques de sécurité publique mises en place par l'Algérie, malgré les efforts persistants de certains médias ou institutions étrangères pour véhiculer une image alarmiste du pays.

Meriem Djouder

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs dossiers au menu

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés portant notamment sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, en ce moment, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés portant notamment sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne et l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales», lit-on dans le communiqué de la Présidence de la République.

S. N.

LYCÉES DE TIZI OUZOU

Reprise partielle des cours

LA REPRISE des cours a été partielle, hier, dans les établissements du secondaire de la wilaya de Tizi Ouzou. Cependant, cette reprise sera totale dès aujourd'hui. C'est ce qu'a appris Le Jeune Indépendant auprès de certains parents d'élèves. Dans certaines localités, comme Freha, les portails des lycées étaient restés hermétiquement fermés. En revanche, dans d'autres régions, ainsi qu'au chef-lieu de la wilaya, la reprise a bien eu lieu. Cependant, ces lycées qui ont ouvert leurs portes ressemblaient plus à des foires qu'à des établissements éducatifs. En effet, les parents d'élèves ont formé des foules compactes devant les établissements, ayant pour mission d'obliger les enseignants, les surveillants généraux et autres membres du personnel à reprendre le travail.

Il en était de même pour empêcher certains «manipulateurs» de s'approcher de leurs enfants, qu'ils soient réels ou fictifs. Cet agglutinement des parents devant les portails des lycées a donné un spectacle désolant, contraire au statut et à l'image que l'on a toujours eu de l'institution éducative.

Saïd Tissegouine



LE JAZZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS À ALGER

Un voyage musical inédit

LE GROUPE de jazz américain Aurora Nealand et Inquiry Quintet a offert un concert exceptionnel samedi soir à Alger, leur performance a transporté le public dans l'univers du jazz en créant une ambiance électrique. Ce concert, une première en Algérie pour le groupe, a été l'occasion de célébrer le métissage culturel du jazz et d'introduire le public à ce genre particulier.

Accueillis au Théâtre national algérien Mahiéddine-Bachatarzi (TNA), les membres de ce groupe musical de la Nouvelle-Orléans ont présenté une performance mémorable, durant plus d'une heure de temps, étalant une dizaine de célèbres pièces, allant du jazz traditionnel américain, jusqu'aux variétés des Caraïbes et de l'Amérique latine (Brésil).

Le groupe a revisité plusieurs fameuses pièces du jazz, à l'instar de «Lucky old sun» de Ray Charles, «Joshua fit the battle of Jericho» de Mahalia Jackson, «Single petal of rose» de Duke Ellington, «Ne me quitte pas» de Jacques Brel, chanté avant par Nina Simone, ou encore «Nous les cuisinières» de Alain Jean-Marie.

John Maestas (guitare), Tanner Guss (batterie), Matt Booth (basse) et Steve Lans (trompette) ont fait montre de leurs talents respectifs, mettant de l'entrain dans la salle en faisant participer le public qui a apprécié et applaudi leur remarquable prestation.

Tout au long du spectacle, les membres du groupe n'ont pas cessé d'exprimer leur grande joie de donner un concert en Algérie pour la première fois, devant un public «enthousiaste et fabuleux», ils ont également salué, à l'occasion, l'accueil chaleureux qui leur a été réservé et l'intérêt du public pour la musique jazz.

Lors de l'inauguration du spectacle, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a profité de l'occasion pour saluer les efforts du ministère de la Culture, tout en exprimant sa joie d'avoir donné au public algérien l'opportunité de découvrir ce groupe de musique et de passer des moments particuliers en découvrant le monde du jazz, étant, selon elle, un fruit d'un mélange culturel entre les traditions musicales africaines et les mélodies occidentales, dans un style riche en improvisation.

Rim Boukhari